

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

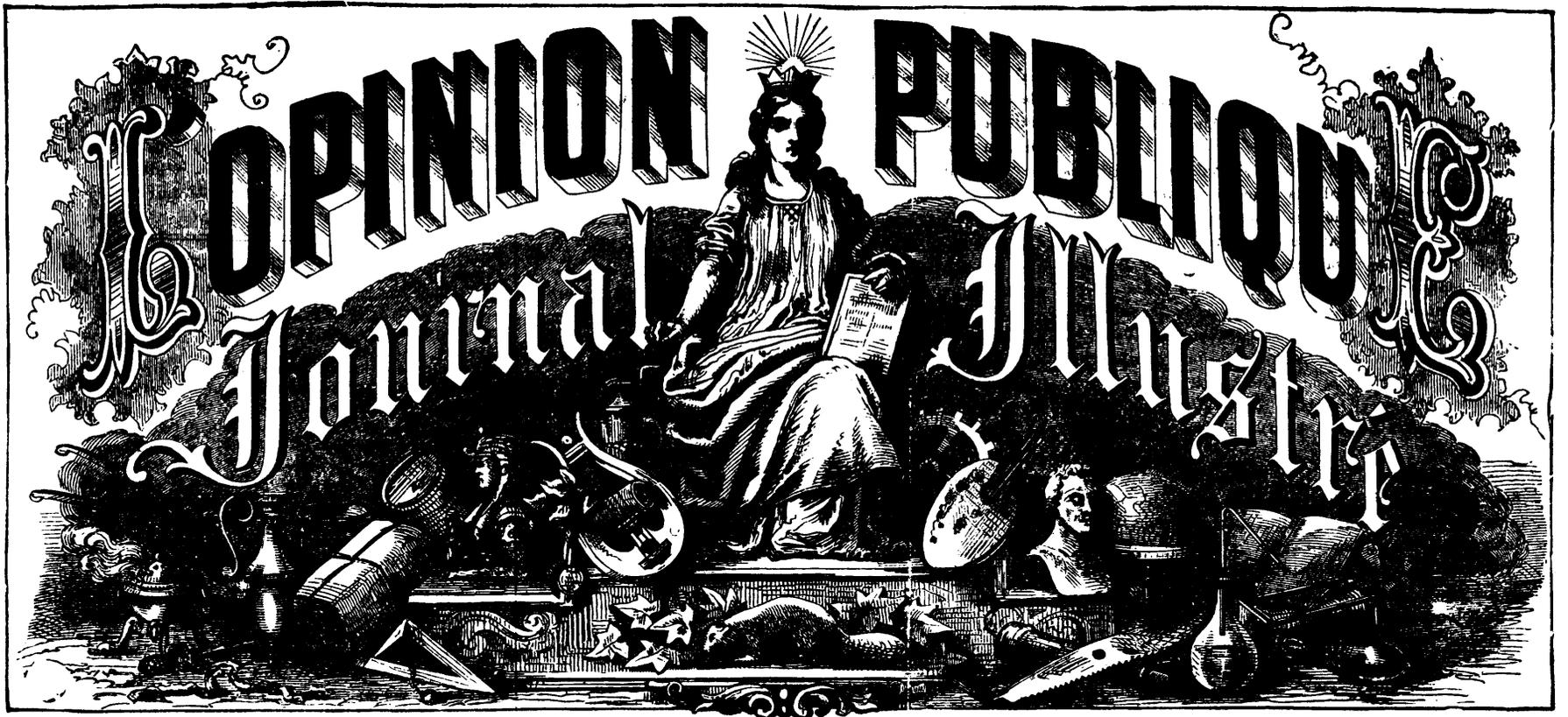
- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed /
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression

- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.



UN DOUBLE RÊVE.

3^{ME} ARTICLE.

Mon rêve continuait toujours... Ainsi que dans les spectacles de fantasmagorie, aussitôt qu'une image diminuait d'intensité et allait s'effaçant, je voyais apparaître dans les dégradations des lignes et des teintes, des traits, vagues d'abord, mais qui, se dessinant ensuite en contours plus fermes, prenaient par degrés, dans l'harmonie du plan des formes régulières et achevées. C'était la reproduction instantanée d'un nouveau tableau, auquel une série d'autres succédaient de la même manière.

C'est ainsi que j'aperçus, étalées au milieu des flots de deux vastes océans, ces terres nouvelles auxquelles la hardiesse d'un aventurier, Améric Vespuce, venait de donner son nom. Au nord et au sud s'étendaient comme d'infranchissables barrières, les glaces du pôle; à l'est le Pacifique, nouvellement découvert, séparait le Nouveau Monde de l'Asie; à l'ouest, l'océan Atlantique devenait la grande route de l'Europe vers ces contrées.

Dans la partie septentrionale de ce double continent, de chaque côté de l'un et l'autre versant de la haute chaîne de montagnes qui la traverse dans sa longueur, d'immenses plaines, d'impénétrables forêts, entrecoupées de lacs nombreux et profonds, des fleuves superbes portant aux mers opposées l'énorme volume des eaux de l'intérieur.

Pour habitants, une race particulière, distincte de toutes celles connues, divisée en tribus, vivant de chasse, de pêche, sans industrie, sans agriculture, perpétuellement en guerre les unes avec les autres, et adonnées aux superstitions d'un fétichisme grossier.

Dans la partie méridionale, au milieu d'une terre tourmentée, arrosée de fleuves géants, coupée de montagnes volcaniques, une nature grandiose, un sol d'une admirable fertilité, une végétation luxuriante, d'arbres, de plantes et de fleurs rares au sein de laquelle vivent des espèces animales inconnues, et où les premiers conquérants trouvèrent des peuples réunis en sociétés, formant un corps politique, et soumis à des chefs, les Caciques, les Incas, et pratiquant une religion, qui avait ses temples, ses prêtres, son culte et ses cérémonies.

Celle-ci à demi subjuguée, conquise par Pizarre et parcourue par des bandes d'aventuriers pillards et destructeurs; celle-là presque déserte, n'ayant que quelques points, occupés par de rares et pauvres colons.

Telle était l'Amérique qui m'apparut. Tout-à-coup la scène change, et dans une échancrure des terres, au fond d'une vaste baie où les flots du fleuve déjà mêlés à ceux de l'océan, réfléchissaient, ce jour-là, comme la surface d'un vaste miroir, les rayons du premier soleil de juillet, de l'année 1535, j'aperçus trois navires: c'était la flottille du pilote malouin qui, partie de France deux mois et dix jours auparavant, jetait l'ancre dans la Baie des Chaleurs et abordait au Canada!

Les équipages agenouillés, quelques sauvages regardant d'un air surpris trois robustes matelots qui, en signe de la prise de possession du pays au nom du roi, plantaient la croix sur un terre voisin, m'annoncèrent la découverte de Jacques Cartier.

Au sein de la cour chevaleresque, galante et lettrée de François Ier, dans ces salons où le roi chevalier, La Trémouille et Bayard accueillaient comme leurs pairs Benvenuto Cellini et Le Titien; où Ronsard et Clément Marat causaient avec Lautrec, le connétable Anne de Montmorency et le cardinal Du Bellay; où la duchesse d'Etampes, Mlle De Chateaubriand, Diane de Poitiers régnaient par la grâce et la beauté, l'apparition des deux Hurons que Jacques Cartier avait ramenés d'Amérique causa quelque étonnement.

La présence de ces peaux-rouges au corps tatoué, à la tête ornée de plumes d'aigles, au milieu de ces seigneurs à toquets de velours, à capes brodées d'or, de ces pages élégants, de ces nobles dames et demoiselles aux riches costumes du seizième siècle, collerettes de dentelles, robes de soie lamées d'or ou d'argent, m'apprirent le retour et le voyage de Jacques Cartier.

L'entrevue du chef indien Donacona avec Jacques Cartier; son excursion sur le St. Laurent jusqu'à Hochelaga, où il tenta vainement de franchir les rapides situés à quelques milles au-dessus de ce dernier endroit; son départ pour l'Europe en compagnie du chef Stadacona qu'il emmenait captif, me racontèrent le deuxième voyage de l'habile marin....

Le troisième et dernier voyage m'eût été inconnu, si la rencontre, sous le vent de Terre-Neuve, de deux navires, marchant en sens contraire, et qui échangeaient le salut d'usage, ne m'avait rappelé le dissentiment entre les deux chefs de l'expédition.

L'un de ces navires ramenait en France le Capitaine Général de la flotte expéditionnaire, Jacques Cartier; l'autre, portait en Canada M. De Larocque de Roberval, le 1er Vice-Roi de Terre-Neuve, du Labrador et du Canada. Ce dernier, malheureusement, sombra un an plus tard en pleine mer, avec tous les colons qu'il ramenait de France.....

La voix reprit:

"Une dizaine de navires jaugeant chacun de 150 à 160 tonneaux: deux cents et quelques colons que décimèrent les maladies, qu'engouffra l'océan, que scalpèrent les Indiens, voilà en quoi se résumèrent les premiers essais de colonisation française au Canada.

"C'est à l'époque des querelles de François Ier et de Charles-Quint, au moment où ces deux monarques se disputaient la possession du Milanais et la suprématie de l'Empire en Allemagne, que s'accomplissaient ces expéditions lointaines. Alors, la réforme grandissante s'étendait au nord de l'Europe; Calvin, dans une préface restée célèbre, dédiait à François Ier son *Institution Chrétienne*; Clément Marat rimait ses *rondeaux* et ses *ballades*; Erasme écrivait ses *Colloques* et l'*Eloge de la Folie*; les deux Scaligers, précurseurs de Bacon et de Descartes, rompaient avec l'ancienne philosophie.

"Les événements considérables dont l'Europe devint le théâtre, suspendirent les tentatives de colonisation. Jacques Cartier mourut oublié, et ce ne fut qu'un demi-siècle plus tard qu'on songea au Canada.

"De 1544 à 1598, les croix plantées par Jacques-Cartier ne virent aborder sur les rivages où elles s'élevaient, que les canots des naturels. Pendant que les sauvages se disputaient les débris des huttes construites par les matelots de Roberval, Philibert Delorme achevait le palais de Fontainebleau, embellissait le château d'Anet; Jean Goujon sculptait la fontaine des Innocents; Pierre Lescot donnait les dessins du Louvre, et François Ier jetait les bases de ce qui devait être un jour le Collège de France.

"Durant ce long intervalle d'abandon et de délaissement, continua la voix d'un ton grave et presque triste: cinq monarques, Henri II, François II, Charles IX, Henri III, Henri IV., se succédèrent sur le trône de France.

Henri II, à l'aide de François de Guise, conquérait les trois évêchés, Toul, Metz et Verdun; Charles-Quint, fatigué des grandeurs se retirait dans le monastère de St. Just, léguaient la couronne à son fils Philippe II; Calvin, le fanatique, tout puissant à Genève, envoyait Michel Servet au bûcher. Des guerres de religion divisaient la France et Henri II mourait dans un tournoi de la main du capitaine de la garde écossaise, Montgomery.

"François II, dont le règne d'un an ne fut marqué que par la conjuration d'Amboise. Puis la régence de Catherine de

Médicis, qui ne fit que rallumer le feu des discordes civiles enfin Charles IX et la Saint Barthélemy. Sous Henri III qui venait de quitter le royaume de Pologne pour succéder à son frère, se formait la *Sainte Ligue*, et ce règne troublé par des guerres de rues, une révolution dans Paris, la *Journée des Barricades*, et l'assassinat des Guises, se terminait par la mort violente du roi, poignardé par Jacques Clément.

"Après les victoires d'Arcques et d'Ivry, Henri IV abjura le protestantisme, et mettait fin aux guerres religieuses par la publication de l'*Edit de Nantes*.

"Vers le même temps Montaigne publiait ses immortels *Essais*, et La Boétie, son ami, son discours de *La Servitude Volontaire*."

Etrange coïncidence, durant ce même période, six souverains Henri VIII, Edouard VI, Marie Tudor, Elisabeth, Jacques Ier, Charles Ier, le même nombre qu'en France, occupèrent le trône d'Angleterre.

"Depuis la découverte de Terre-Neuve ou *l'prima Vista*, faite par le Vénitien Jean Cabot, au service d'Henri VII, il s'écoula cent six ans jusqu'à la fondation du premier établissement anglais dans le Nouveau-Monde; car on ne peut nommer ainsi les essais infructueux tentés en 1580, par Humphrey Gilbert; et en 1584-1587, par Raleigh. Tandis que la France essayait de coloniser les bords du St. Laurent, Henri VIII, ce roi qui mourut en se vantant de "n'avoir épargné aucun homme dans sa colère, ni aucune femme dans ses desirs," persécuteur à la fois des catholiques et des protestants, envoyait à l'échafaud le cardinal Fisher et le chancelier Thomas More, l'année même où Jacques Cartier débarquait au Canada.

Un an plus tard, pendant qu'à la cour de France, Jacques-Cartier présentait les deux types de race Algonquienne, les têtes d'Anne de Boleyn et de son frère Georges tombaient sous la hache du bourreau, comme les appoints du divorce de Sa Majesté. Catherine Howard subissait dix ans après le même sort et l'année écoulée défilait dans les rues de Londres le magnifique cortège des noces d'Henri VIII et de Catherine Parr, sa sixième femme.

Sous Edouard VI, les persécutions religieuses continuèrent, persécutions conseillées et entretenues par l'ex-archevêque de Cantorbéry, Cranmer, et le favori royal le duc de Northumberland.

Pendant le règne de Marie Tudor, épouse de Philippe II d'Espagne, le sang de la jeune Jeanne Grey—elle avait dix-sept ans—coula sur l'échafaud, et j'assistai dans les montagnes d'Ecosse à une assemblée de Puritains qui, pour résister aux persécutions dirigées alors contre les protestants, jurèrent d'observer les clauses de l'acte connu sous le nom de *Covenant*.

De la reine Elisabeth, qui se donna le titre de chef de la religion, date la puissance maritime et la prospérité commerciale de l'Angleterre. Par ordre de cette souveraine, l'échafaud se dresse de nouveau, et l'infortunée Marie Stuart, reine d'Ecosse, paya de sa tête sa prétendue complicité dans une conspiration. Transporté soudainement sur d'autres rivages, je vis s'assembler dans le port de Cadix, l'année même du crime d'Elisabeth, l'*Invincible Armada* que Philippe II d'Espagne, équipa pour venger ce forfait et ruiner la marine anglaise. L'amiral Drake, et Sir Raleigh détruisirent vingt vaisseaux dans le port même de Cadix et ceux échappés à ce désastre couvrirent de leurs débris les côtes d'Angleterre où les surprit une effroyable tempête.

Puis Jacques Ier, surnommé le *Salomon d'Angleterre*, hostile aux catholiques et qui tenta vainement de réunir l'Ecosse à la couronne. C'est lui qui créa le serment d'*Allégeance*.

Le tableau caractérisant ce règne me représenta le Monarque lisant son *Commentaire de l'Apocalypse* à ses deux favoris le duc de Somerset et Villiers de Buckingham.

C'est sous son gouvernement despotique que se formèrent

dans le Parlement ces deux partis, les Torys et les Whigs, dont les luttes devaient conduire le pays à la révolution de 1644, et que commencèrent à s'établir en Amérique les premières colonies anglaises.

Enfin, Charles Ier qui, à peine sur le trône, et malgré ses tendances arbitraires dût accorder la fameuse *Pétition des Droits*, base des libertés constitutionnelles. Tout ceci se passait pendant que Champlain combattait les Iroquois.

A cette époque Spencer avait publié son poème, *La reine des Fées*; Shakspeare avait donné au théâtre *Le Songe d'une nuit d'été*, *Roméo et Juliette*, *Hamlet*, *Richard III*; le rare Ben Jonson, *Séjan*, *Catiline*; Fletcher et Beaumont, rivaux de Shakspeare, se partageaient Popinon; Cowley publiait ses *Fleurs Poétiques*; Waller, critique de goût, poète élégant, épura et chatiait la langue; Overbury, la malheureuse victime du duc de Somerset, avait déjà donné ses poèmes: la *Femme*, le *Remède d'amour*.

Que se passait-il alors en Canada? Hélas! une scène désolante. Sur une île étroite, l'île de Sable, couraient à demi-vêtus, quelques hommes amaigris qu'on voyait recueillir et dévorer, affamés, les coquillages que la mer apportait sur le rivage. C'étaient les seuls survivants des malheureux colons que M. de La Roche avait amenés en 1598, lors de la seconde tentative de colonisation de ce pays.

Sur un rocher, espèce de promontoire s'avancant dans le fleuve, et en face de l'embouchure du Saguenay que Roberval avait exploré, de misérables cabanes indiquaient l'unique pied-à-terre que les Européens eussent sur ces cotes... Des navires cinglant vers le Canada, à bord desquels se trouvent M. M. Pont-gravé, le capitaine Chauvin, m'apprirent l'inauguration d'un nouveau régime, celui des Compagnies marchandes de Dieppe, de St. Malo, de Rouen, et de La Rochelle. Peu après, la petite ville du Port-Royal ou Annapolis, bâtie dans une des plus riantes situations de la baie de Fundy, me racontait les succès de la Cie. de M. Desmonts, du baron de Poutrincourt et de Champlain, leur associé.

J'aperçus ensuite ce même Champlain, suivi de deux compagnons seulement, remonter le St. Laurent, s'enfoncer dans les régions inconnues de l'intérieur, conduire les Hurons au combat contre les Iroquois, et remporter une première victoire sur les bords du lac qui porte aujourd'hui son nom.

Un autre tableau m'offrit la vue d'une foule d'hommes, de femmes et d'enfants occupés à défricher un terrain situé à peu de distance d'une petite rivière, dont la marée refoulait les eaux dans l'intérieur. C'étaient les passagers de Champlain qui, par une belle journée de juillet de l'année 1608, jetaient, près de la rivière St. Charles, les fondements de la ville de Québec.

En 1610, pendant que Champlain, afin d'assurer une colonie à la France, préparait deux nouvelles expéditions contre les Iroquois, apparaissait tout-à-coup devant mes yeux, une rue étroite du quartier des Halles, la rue de la Féronnerie, et là au milieu d'un embarras de voitures, j'apercevais un homme, Ravailac, se précipitant à la portière du carrosse royal et frappant d'un coup mortel le brave Henri IV.

La même année Philippe II purgeait l'Espagne de ses anciens maîtres, les Maures, qu'il chassait du royaume au nombre de 200,000.

Plus tard en 1615, un canot conduit par des naturels, au milieu desquels je distingue un homme au costume européen, me montrait Champlain remontant l'Ottawa, la rivière Mantawa, cotoyant le lac Nippising, puis revenant par la baie Georgienne, les lacs Huron, Simcoe et Ontario. Je le vis aussi à la lueur des campements du soir, écoutant les récits des vieux chefs indiens qui lui certifiaient l'existence de grands lacs vers le nord et d'un grand fleuve coulant vers le midi.

"Singulier rapprochement! observa la voix de mon cicérone, tandis que Champlain négocie avec les Hurons une alliance offensive et défensive contre les Iroquois, afin de s'assurer des alliés capables de protéger la colonie et de faciliter son développement, ce traité fait naître une guerre indienne des plus longues et des plus sanglantes."

"Au même moment, après d'inutiles négociations entre les princes protestants et les souverains catholiques, s'ouvre en Europe une ère de grandes luttes, de combats, de sièges mémorables, à laquelle presque toutes les puissances prendront part."

En 1618 commence la première partie de ce drame en quatre actes qui a nom la guerre de Trente ans.

Dans l'une, véritable épopée militaire du dix-septième siècle, paraissent l'Empereur d'Allemagne Ferdinand II, Gustave Adolphe, roi de Suède, Christian IV, roi de Danemark, le prince Palatin Frederic V, les généraux de l'Empire Wallenstein, Tilly, plus tard Louis XIII, Turène, Condé, Bernard de Weimar; on y livre les batailles de Dessau, de Lutter, de Leipsick, de Lutten, de Rocroi, de Fribourg, de Nordlingen; on y fait le siège de Prague, le saccage de Magdebourg, et l'on arrive à la paix de Westphalie.

Dans l'autre, la guerre indienne du Canada, si la grandeur des événements et la célébrité des héros font défaut, elle ne manque point d'une certaine importance dans l'histoire du nouveau continent; elle offre aussi d'émouvantes péripéties, les sièges de Québec, de Montréal et de Trois-Rivières, les massacres de Lachine, de Montréal, la mort héroïque des Pères Jésuites, Jacques, Massé, Daniel, Brébeuf, L'Allemand; l'habileté et le courage des gouverneurs Montmagny, d'Ailleboud, de Lauzon, Argenson, d'Augour, ainsi que du fondateur de Montréal, Maisonneuve...

A cette époque, on voyait sur la rive gauche du St. Laurent, à l'embouchure du St. Maurice, un magasin et une unique

maison. Un poste pour la traite des pelleteries occupait la place de la ville des Trois-Rivières. Sur l'île de Montréal, un petit carré de terrain, nouvellement déblayé, à une portée de fusil du fleuve, indiquait avec les grossières cabanes d'un poste de trafiquants, le site de ce qui deviendrait un jour la métropole du Canada.

"En 1620, tandis que Champlain asseyait sur le haut promontoire qui domine Québec, le Château St. Louis, résidence officielle des gouverneurs, l'évêque de Luçon, depuis le Cardinal Richelieu, entra au ministère, ayant déjà laissé percer, au milieu des intrigues de la régence de Marie de Médicis, à propos de l'exil de cette dernière à Blois, de traités importants conclus, l'habileté politique qui devait l'illustrer à jamais.

Un des premiers actes de Richelieu concernant les colonies fut la création de la *Compagnie des Cent Associés*. Les membres, en retour de privilèges excessifs, car ils avaient droit de haute et basse justice sur leurs domaines, devaient, dans l'espace de cinq ans, envoyer 4,000 colons.

Vers 1628, je suivais Richelieu à la prise de l'île de Rhé, au siège de La Rochelle, qui précéderent d'une année le sac de Magdebourg par Wallenstein, et la reddition de Québec à l'amiral anglais, Sir David Kirk, trois années avant la mort de Champlain, lorsqu'il organisait la colonie et en publiait les premiers règlements, Gustave-Adolphe, le grand capitaine gagnait la célèbre bataille de Leipsick, puis celle de Lutten, payant de sa vie ce dernier triomphe.

Enfin, le jour de Noël, 1635, dans une des chambres du Château St. Louis, ayant à son chevet M. Bras-le-Fer de Chateaufort son ami et Chapelain, Paul le Jeune, Samuel de Champlain, véritable fondateur de la puissance coloniale française en Amérique et premier gouverneur de la Nouvelle France, rendait le dernier soupir.....

"Cette même année, reprit la voix, Richelieu fonda l'Académie Française; Galilée agrandissait le champ des investigations scientifiques en créant la pendule, le thermomètre, le télescope, puis prouvait la vérité du système de Copernic en démontrant le mouvement de la terre; Descartes préluait au *Discours de la Méthode*, en publiant, en Hollande, son *Traité du Monde*.

En France, Malherbe et Balzac; celui-là par ses poésies, celui-ci par ses *Lettres* et ses *Dissertations Littéraires*, fixaient la langue et en prescrivaient les règles et l'harmonie; tandis que Desportes, Racan, Voiture, marchaient, imitateurs heureux, sur les traces de ces maîtres; Scarron devenait pensionnaire de la reine Anne d'Autriche; le marquis de Rambouillet et sa femme Catherine de Vivante ouvraient les portes de cet hôtel célèbre où devaient se rencontrer tous les beaux esprits et les grands seigneurs du temps; Corneille, par la représentation de *Médée*, faisait pressentir le *Cid*.

En politique Richelieu travaillait à l'achèvement de l'unité française, à la consolidation du pouvoir royal et à l'abaissement de la toute puissante maison d'Autriche.

L'Angleterre, elle aussi, marchait d'un pas égal, dans les lettres et la politique: Shakspeare, Ben Jonson, Spencer, Fletcher, Beaumont, Waller, Overbury, Cowley, avaient paru; le médecin Harvey avait révolutionné la science par sa découverte de la circulation du sang; François Bacon publiait son *Novum Organum* et créait la philosophie expérimentale.

Sous Elizabeth, dont le génie avait reconnu que la puissance de l'Angleterre devait être fondée sur ses forces navales, toute l'activité nationale fut dirigée vers la navigation, et les entreprises qui devaient populariser cette dernière: Forbisher visita la Groenland, le Labrador; Drake doubla le Cap Horn et longea les côtes occidentales des deux Amériques; Humphry Gilbert porta des colons à Terre-Neuve; Raleigh, qui, avec le comte d'Essex et le marquis de Leicester jouit de la faveur de sa souveraine, tenta par deux fois de fonder un établissement en Virginie, et une colonie dans la Guyane; Guswold, enfin qui, parti de Falmouth, navigua droit à l'Ouest, au lieu de descendre vers les Antilles, réduisant ainsi des deux tiers la longueur du voyage au Nouveau-Monde.

Sous son successeur, Jacques Ier, en 1607, une année auparavant la fondation de Québec, cinq cents colons bâtitèrent la ville de James-town, sur les bords de la rivière Powhatan. Ce fut la première colonie anglaise établie sur ce continent, et la naissance de l'Etat de Virginie.

En 1620, cent vingt Brownistes établissent la ville de New-Plymouth; ce furent les débuts du Massachusetts. C'est à cette même époque qu'un navire hollandais, venu de la côte de Guinée, vendit aux planteurs vingt nègres, premiers esclaves dont la multiplication devait, deux siècles et demi plus tard, causer une guerre civile sans exemple dans le passé.

En 1621, Sir William Alexander fondait entre Ste. Croix et le St. Laurent, la colonie appelée Nouvelle-Ecosse, dans laquelle, quatre années plus tard, Charles Ier donnait des concessions de 16,000 acres de terres à certains individus nommés *Baronets de la Nouvelle-Ecosse*.

Vers 1629, s'élevaient Boston, Dorchester, Roxborough. En 1632, le comte de Calvert, depuis lord Baltimore, suivi de cent cinquante catholiques, élevait sur les bords du Potomack, la ville de Ste. Marie; c'étaient les commencements du Maryland.

En 1634, Roger William, ministre de Salem, fondait la colonie de Providence, pendant que Mlle Hutchinson établissait celle de Rhode-Island.

"Tel était, continua la voix d'un ton pénétré, l'état de la partie septentrionale de l'Amérique, cent quarante-trois ans

après la découverte de Christophe Colomb, et un siècle après la première expédition de Jacques-Cartier!"

Et telle était aussi la situation politique des deux nations rivales, la France et l'Angleterre que nous allons voir se disputer, au milieu de revers et de succès alternatifs, la possession de territoires coloniaux au prix de tant de sacrifices.

GURIN DUPREY.

WALTER SCOTT

A ABBOTSFORD.

(Suite.)

Bien que Scott fit en 1811, l'acquisition des "cent acres" de terre sur la *Tweed*, où plus tard devait s'élever son fastueux donjon féodal, ce ne fut qu'en mai 1812, qu'il y transporta ses pénates dans un modeste corps de logis. Le grand rêve de son existence il allait donc bientôt entreprendre de le réaliser, s'ériger avec l'or que sa plume chaque jour lui rapportait si abondamment une demeure splendide—une féerique résidence, telle que celles des puissants barons des temps féodaux ou les palais enchantés des contes arabes, où il serait non-seulement barde et troubadour d'un haut et puissant seigneur, mais à la fois grand seigneur, barde et troubadour, et où ses enfants après lui grandiraient—connus au loin par la renommée de leur père, autant que par leurs vastes possessions territoriales. Cette idée romanesque aurait son complément en 1820, lorsque son souverain déposerait sur sa tête, la couronne de Baronet. Avant qu'Abbotsford fut au complet, il faudrait absorber bien des domaines adjacents, lacs, plantations, montagnes et vallées, pour que le lopin de 1811, acheté au prix de £7,000, devint en fin de compte un domaine de 3,000 acres. Le château érigé à une petite distance des pittoresques ruines de l'abbaye de Melrose, reçut son nom d'un gué, ou traverse voisine, Abbotsford (Le Gué des abbés). Melrose chanté dans son harmonieux poème, *The Lay of the Last Minstrel*, lui était redevable d'une consécration particulière: son crayon magique l'avait entouré d'un nimbe glorieux dont l'éclat lui attirait des pèlerins littéraires des coins les plus reculés de l'Ecosse et de l'Angleterre: Melrose était fameux dans les annales calédoniennes; c'était le champ de bataille où en 1526, les comtes d'Angus et de Home avaient disputé aux Rucleugh, la possession de la personne du jeune prince Jacques V, témoin du combat: les ruines de la célèbre abbaye lui avaient inspiré quelques-unes de ses pages les plus séduisantes. (1)

Le site du château était plein de souvenirs: placé en regard des hauteurs connues comme Eddon Hills, où avait séjourné au quatorzième siècle le vieux barde *Thomas the Rhymer*: le pied en était arrosé par le petit ruisseau Huntly. Tout auprès était la montagne Cowden Knowes à la cime sombre. Dans le lointain gisaient la forêt d'Ettrick, la Tour de Newerk, le lac St. Mary, lieux empreints de poésie, chers aux troubadours des jours passés, dont Scott avait recueilli les ballades.

"Jamais, comme le dit Lockart, poète endormi sous l'ombre d'un chêne d'été n'avait dans ses rêves les plus divins, entrevu de plus ravissante demeure."

A l'instar d'un Baron féodal, au milieu de vassaux complaisants, ayant pour compagnons, ses chevaux, ces chiens chéris, ses livres, c'est là que Scott se laissait aller aux douceurs de l'existence, tandis que l'enthousiasme de ses contemporains le suivait à chaque pas, au point qu'il pouvait à peine se promener dans ses domaines, sans courir le risque d'être épié à chaque détour, par quelque touriste quelquefois accouru des forêts de l'Amérique pour contempler l'illustre écrivain: c'était par fois fatigant.

O père affectueux, ô époux, le modèle des époux, ô illustre poète, quel monarque avait un sort aussi enviable que vous!

Sa compagnie, aimable et jolie, était la châteline respectée d'Abbotsford, dont elle faisait les honneurs avec cette élégance innée d'une française: cet imposant château, aux nombreuses galeries ornées de tableaux, de trophées d'armes étincelantes, d'historiques et vieilles armures; tandis qu'aux jours de grandes réceptions, le samedi surtout, le musicien attitré, le *Piper* d'Abbotsford, promenant, le long de la piazza son pittoresque costume de Montagnard, fredonnait aux échos d'alentour, sur l'instrument national, les refrains sauvages de la Calédonie,—les chants de Fingal et d'Ossian,—Walter, le fils aîné, en attendant son brevet d'officier de cavalerie, chasseur expert, beau cavalier, allait, chevauchant sur les rues de la *Tweed*, tandis que son jeune frère et ses deux sœurs cherchaient des nids dans les taillis, et que le "Sheriff" muni de sa serpe, suivi de son bon serviteur Tom Purdee émondait ses plantations, ou caracolait sur sa fière monture, Sybil Grey, entouré de ses amis d'enfance, Ferguson, Leyden, Shotreed, Ballantyne, faisant retentir les bois de ses joyeux refrains, de ses gaillards chansons, de ses divines ballades. O heureux poète! Le soir venu, Scott attendait avec impatience l'arrivée du postillon, lui apportant le paquet obligé d'épreuves, de la part de Constable ou des Ballantynes, une critique acerbe de Jeffery, le "grand anthropophage des renommées littéraires," dans la *Revue* d'Edimbourg; peut-être la copie de présentation que Byron lui expédiait de son poème "Cain" dédié à Scott, ou bien quelques autres des œuvres du noble Lord; une ballade de Moore, une ode de Wordsworth; une lettre de Joanna Baillie; un billet du duc de Wellington ou de Castlereagh; ou peut-être, ce qui lui était également précieux pour son vaste musée et sa superbe bibliothèque une armure antique, un sabre historique ou un Elzevir, de la part de son ami de Londres, le spirituel comédien Terry. Tous ces objets pendant plus de quinze années s'acheminèrent vers l'ancre "du Grand Magicien" à Abbotsford, où les premiers hommes de lettres tant de l'Angleterre que de l'étranger se feront un plaisir d'aller s'asseoir; où des ducs et des pairs, tiendront à honneur d'aller déposer leur hommage, aux pieds de cet homme, l'ami du peuple, issu de lui, et de lui connu sous nul autre nom que celui du "Sheriff de Selkirk," et qui n'a encore d'autre signe de noblesse que celui que Dieu a im-

[1] If thou would'st view fair Melrose aright
Go visit it by the pale moonlight;
For the gay beams o' lightsome day
Gild, but to flout, the ruins gray.
When the broken arches are black in night,
And each shafted oriel glimmers white:
When the cold light's uncertain shower
Streams on the ruined central tower;
When buttress and buttress, alternately,
Seem framed of ebon and ivory;
When silver edges the imagery,
And the scrolls that teach you to live and die;
When distant Tweed is heard to rave,
And the owlet to hoot o'er the dead man's grave,
Then go—but go alone the while—
Then view St. David's ruined pile;
And, home returning, soothly swear,
Was never scene so sad and fair!

primé sur son front; d'autre parchemin que celui du génie; la royauté du génie. Chaque jour les équipages les plus somptueux affluaient dans les cours et sur les avenues d'Abbotsford: Les armoiries des ducs, des princes, des ministres d'Etat se confondront avec les modestes coupés et les cabriolets des simples hommes de lettres.—En 1817, un pèlerin, à qui Scott montra une bienveillance toute particulière traversait l'océan en route pour Edimbourg—le bon Washington Irving, écrivain cher aux habitants de la grande République, notre voisin. En 1819, le prince Leopold de Saxe-Cobourg, s'arrêtait sous les chênes de Scott, pour écouter le doux murmure de la Tweed et les accents encore plus doux du chant de Marmion et de Rokeby. Puis en 1820, au milieu de mille visiteurs moins haut placés dans la hiérarchie sociale, on y voyait le jeune et infortuné prince Gustave Vasa de Suède, accompagné du baron Porlier. Vers ce temps les têtes couronnées envoyaient à Scott leur salutation, et le prince Régent, dont Scott par invitation spéciale avait été le commensal à Londres de 1814 à 1818, lui faisait offrir la charge de Poète Lauréat.

Les £300 de pension avec la traditionnelle tonne de Malvoisie auraient peut-être tenté l'illustre et jovial poète, si cette charge à ses yeux n'eût eu un certain ridicule. Faire un poème élogieux chaque année à jour donné en honneur du prince régnant, qu'il fut ou non un bon prince, était une contrainte (qui allait mal à la noble indépendance du poète. Aussi dans une lettre de refus qui restera, à tout jamais, comme un modèle de délicatesse pour la forme et le fond, adressée au secrétaire privé du prince, son bienveillant protecteur, Scott déclina l'honneur offert "en faveur de ses confrères en poésie, moins favorisés du côté de la fortune." En 1814, Scott fit un voyage mémorable aux parages de Staffa et d'Orkney dans les Hébrides, comm un des commissaires pour s'enquérir des Phares et sur les côtes de l'Ecosse, comme si nos bardes aimés, M. Fréchette, Lemay ou Sulte, recevaient du gouvernement mission de prendre en août le "Napoléon III" et de faire rapport sur les Phares du St. Laurent, de Québec, au Détroit de Belleisle. Le voyage fut fort fructueux pour l'illustre romancier et valut à la littérature son beau roman *The Pirate*.

En 1818, Abbotsford, tout vaste qu'il fut, devenait trop étroit pour héberger les essais sans nombre de visiteurs qui, par l'entremise de ministres d'Etat ou de nobles lords, patrons des lettres, avaient réussi à se procurer une entrée. C'est alors que John Ballantyne, l'associé secret de Scott, imagina l'idée de convertir sa pittoresque villa, *Harmony Hall*, en succursale, pour les pèlerins distingués en littérature, mais sans parchemins nobiliaires. Le jovial bachelier y donnait de recherchés petits soupers, gais, succulents, parfois pas trop rangés; Scott y venait ou n'y venait pas, selon que les épreuves ou la copie le harcelaient ou non. James Ballantyne, s'associait aussi au fardeau et donnait des diners plus modestes mais fort attrayants aux amis de Scott. Dans sa respectable demeure se trouvait comme *Dii minores*, un autre club d'admirateurs du poète: Erskine, Terry,—George Hogarth et consorts.

Cette gracieuse hospitalité à Abbotsford et aux succursales avait ses charmes sans doute, mais elle devenait, poussée à l'excès, lourde, écrasante même, à l'article de la dépense. Les Ballantyne qui ne fournirent que bien peu, quand à *Pucelle*, dans le bilan financier des affaires, semblaient croire que ces banquets étaient indispensables pour exploiter avec profit, les talents transcendants de leur associé secret—Scott. On verra plus tard l'influence que cette maison eut sur la destinée du grand écrivain.

L'hospitalité princière d'Abbotsford donnait quelquefois lieu à de curieux incidents et où se révélait la bonté du cœur du maître. Un jour et sans préméditation trois des plus fières duchesses de la Grande Bretagne séjournaient au Château: mais l'une, la Duchesse de St. Albans (Mlle. Burdett Coutts) fille de l'opulent banquier millionnaire elle-même y était arrivée une journée avant ses deux collègues; n'étant pas noble de vieille roche, la Duchesse de St. Albans, que Scott estimait fort, risquait d'être traitée avec indifférence par les deux *miladies*, dont les ancêtres avaient débarqué à Hastings, avec Guillaume le Conquérant. Scott comprit cela dès qu'il vit le froid accueil que recevait son hôte, sa Grâce la Duchesse de St. Albans. Après le repas, il tira à l'écart dans une embrasure de fenêtre, la plus jeune des deux fières duchesses—une des beautés régnautes de la cour du ton, il lui parla avec la même franchise qu'un père en userait envers sa fille, lui disant "Votre Grâce, je sais les manières des gens fashionables: elles manquent quelquefois de charité envers le prochain. Il est impossible que vous ayez l'intention de blesser la duchesse de St. Albans qui était mon hôte ici avant notre arrivée. Je m'adresse à vous de préférence, parce que je sais que vos procédés ici feront la loi, vous me comprenez, n'est-ce pas. La noble jeune femme le remercia avec beaucoup de candeur et quelques instants plus tard, elle escortait elle-même au piano Miss Burdett Coutts, la duchesse de St. Albans. Tout changea de suite, et parmi la nombreuse compagnie c'était à qui ferait le plus de civilités à l'élégante Duchesse.

Si toutes les duchesses voyageaient comme Miss Burdett Coutts, il est difficile d'imaginer où logerait tout ce monde: elle s'était mise en route pour visiter Scott, avec une douzaine de carrosses, pour ses filles d'honneur, servantes etc., et ses maâles: une amie heureusement lui conseilla d'en laisser la moitié au village voisin, attendu que si chaque visiteur entrait à Abbotsford suivi de douze carrosses, il serait impossible de trouver un gîte pour tous à la fois.

Des nobles comme quelques uns de ceux de la Grande Bretagne avec \$5,000 par jour de rente, comme le marquis de Westminster par exemple, peuvent facilement oublier cette éternelle question de la faveur, qui nous harcasse tous—nous autres infortunés mortels, qui ne sommes ni ducs, ni marquis.

Couronnons ce chapitre sur le Château d'Abbotsford par un incident de la carrière de Scott, qui dû lui causer une joie réelle: Le prince régent, devenu Guillaume IV, monta sur le trône en 1820, il crut qu'il ne pouvait inaugurer son règne d'une manière plus populaire, qu'en conférant un titre de baronnet à un écrivain, dont le nom portée sur les ailes de la renommée commençait à pénétrer dans toutes les parties du monde, et dont les œuvres étaient traduites dans toutes les langues connues, et Scott devint Sir Walter Scott, Baronet.

Scott, en outre d'un revenu assuré de \$3000 par année, avait dû retirer \$53,000 de bonne heure de ses poésies; c'était, il est vrai, rien à comparer aux profits que ses trente-deux romans en 100 volumes devaient rapporter à lui ou à ses exécuteurs testamentaires, c'est-à-dire au rapport de Lockart et de Howitt un demi-million de louis sterling, \$20,000,000.

C'était vraiment le budget d'un souverain dans le royaume des lettres. Quand un écrivain peut compter sur £500,000 sterling, sur la vente de ses livres, il semble qu'il lui soit permis d'avoir la fantaisie d'une terre et d'une maison bien montée.

(A continuer.)

J. M. LEMOINE.

UNE MERE A SON ENFANT.

Dans ton berceau, petit enfant,
Des plus beaux anges belle image,
Pourquoi pleures-tu si souvent?
A-t-on des chagrins à ton âge?

Console-toi, petit enfant,
Souris sur le sein de ta mère,
De ta mère qui t'aime tant,
Et qui n'a que toi sur la terre.

Tu pleureras, petit enfant,
Plus tard, si ta jeune et belle âme
Vient à connaître, en gémissant,
Du monde l'égoïsme infâme.

Tu pleureras, petit enfant,
Le jour où la fortune amère
Viendra te ravir, en passant,
La part de ton cœur la plus chère.

Tu pleureras, petit enfant,
Si tu veux, quand celle qui t'aime
Devra dire, en te bénissant,
L'adieu cruel, l'adieu suprême.

Tu pleureras, petit enfant,
Lorsque tu pourras à l'aurore
Te demander, en t'éveillant:
"Est-il un cœur qui m'aime encore?"

Oui, pleure alors, petit enfant,
Car, qu'est-ce qu'un enfant sans mère?
Fleur sans soleil, linot sans chant,
Nef sans étoile tutélaire.

Mais avant ces jours, jeune enfant,
Jours de tes belles années,
Cueille les roses tout gaîment
Avant qu'elles se soient fanées.

Donne un baiser petit enfant,
Un doux baiser, je t'en supplie;
N'attriste pas un seul instant
Celle qui t'a donné la vie.

MÉTRIER.

CHRONIQUE A BOUT PORTANT.

Chronique, Chronique! on demande des chroniqueurs partout, comme si cette espèce s'improvisait et se débitait à discrétion. Parce que le chroniqueur du *National* a fait tourner la tête à ses lecteurs, on croit qu'il en sera ainsi pour tous les lecteurs, dans tous les journaux.

J'ai entendu dire, jadis, M. le propriétaire de *L'Opinion Publique*, que vous étiez le Mécène canadien. Il m'a paru qu'il avait peut-être un peu d'encens dans cet éloge; je le verrai bien au prix que vous me paierez cette déboultonnade: quant à son mérite, il sera inouï; je demande à en être le seul juge, ça simplifiera nos comptes, et j'entends enterrer du coup le chroniqueur du *National*.

Ce qui assure le succès d'une chronique, ce qui fait qu'elle enlève, dit-on, c'est l'originalité. Eh bien! je débute par un trait original. Contrairement aux autres chroniqueurs qu'on demande, moi je m'offre. Voilà qui est déjà très-amusant; ici, le lecteur pouffe de rire. Cette idée m'est venue subitement hier en songeant au problème toujours évité, jamais résolu de la fin du mois, époque où la chronique est chère aux créanciers.

Un autre trait original. Tous les chroniqueurs connus ont encore au moins une illusion; ils croient tous le lecteur plus bête qu'il n'est réellement; sans doute il leur faut pour cela beaucoup d'imagination. Pour moi, je sais que tout n'est que mensonge et duperie. Eh quoi! à cette table même où je m'assieds pour vous écrire, dans le silence et la grandeur de mes conceptions, je suis raillé, impitoyablement raillé, sans que j'y puisse rien, il faut que je subisse. Vous voyez cette feuille, n'est-ce pas, déjà aux trois-quarts écrite; eh bien! c'est elle qui boit mon encre et c'est ma plume qui a un bec! Ainsi jusqu'aux instruments dont je me sers qui se moquent de moi, et font que je ne suis plus sûr d'aucun des mots que je vais employer. Suis-je certain seulement que je vous écris? Il y a du pour et du contre: une seule chose éclate d'évidence, c'est que ce n'est pas vous qui faites cette chronique et que ce n'est pas moi qui la paie. Oh! pour ce dernier point, j'en réponds.

En outre, je n'ai pas d'amis, contrairement au chroniqueur du *National* qui en regorge, et aux autres chroniqueurs, gent obscurs qui n'ont dû qu'à l'amitié de se voir mis en long primer ou en brevère. L'expérience, cette science qui vient à l'homme lorsqu'il s'en va, m'a appris que dans ce monde il ne faut compter que sur soi-même. A ce propos, je demanderai pourquoi l'on fait de la présomption, de la confiance en soi un défaut, puisqu'elle est le seul appui de l'homme, un de ses rares mérites. Dans tous les cas, c'est un défaut nécessaire; chez les imbéciles, ce n'est plus seulement un défaut, c'est une monstruosité.

Etre seul au monde, c'est dur quand tout est si cher, et c'est étrange quand on a une meute de créanciers qui ne vous laissent jamais d'un pas. Le gouvernement, auquel tout ce monde s'adresse dans ce pays, quand un peu d'énergie et d'esprit d'entreprise suffirait à mener à fin tous les projets, le gouvernement, dis-je, devrait bien voir à ce que personne ne marche seul dans le sentier de la vie, à moins d'avoir beaucoup de rentes. Si vous saviez le nombre de requêtes qui se font tous les jours à la chambre pour avoir de l'aide, qui pour ceci, qui pour cela, sous les prétextes les plus futiles, les plus inattendus, vous seriez émerveillé des dimensions que l'esprit de mendicité peut prendre dans un pays riche. Nous avons pourtant ici beaucoup de mines, beaucoup de bois et beaucoup de fromage. Il paraît même que plusieurs villes d'Ontario ne peuvent pas suffire à l'exportation de ce dernier produit. Comment se fait-il donc qu'avec tant de fromage il y ait tant de gens qui jeûnent? Interpellons le gouvernement.

Et il faut voir le style de ces requêtes. Il est en tout digne de celui des bills, des documents quelconques, enfin du langage des députés. Grand Dieu! Quel crime a donc commis la race canadienne-française pour être condamnée à la conservation d'une langue ainsi profanée? En style de journal ce massacre s'appelle avoir du patriotisme. Avez-vous remarqué du reste que l'incorrection, le laisser-aller, l'insouciance habituelle sont

un des traits caractéristiques de notre race? Nous avons l'air d'en avoir de reste en toutes choses. Le soin, le détail, la précision, vain attirail! Retenez un ouvrier canadien pour un travail quelconque, à l'heure convenue il sera introuvable. C'est exaspérant. Quoi! depuis l'épizootie, la moitié des chevaux publics de Québec portent un numéro renversé, et les cochers les laissent dans cet état funeste au progrès des mathématiques. Ce n'est pas tout; il est des rues dans la capitale où il n'y a pas même de numéros aux maisons, mais des demi-mies et des quarts de numéros; comment on arrive à cette numération, je n'en sais rien, mais c'est ce que les québécois appellent se montrer supérieurs aux Montréalais qui n'ont guère que des numéros entiers. En outre, voilà que les femmes se mettent à se couper les cheveux sur le front, de sorte qu'ils retombent roides et plats comme des queues de chevaux de course. Quel avenir voulez-vous espérer avec cela? Si cette mode a son temps d'engouement comme toutes les autres, nous sommes un peuple perdu, et l'annexion du Labrador lui-même ne nous sauverait pas.

Enfin, voilà le franc et joyeux hiver qui s'annonce, l'hiver blanc et net, pur et sain. Cela date d'hier seulement, 29 novembre; cette année il y a du retard, mais nous ne perdrons rien pour avoir attendu. Quelle journée que celle d'hier, et quelle vie, quel bonheur, quel entrain dans la rue St. Jean, à quatre heures de l'après-midi, heure des équipages, des dandies, des filles à marier, des paresseux et des chroniqueurs! Dans Québec il n'y a qu'une rue pour ainsi dire, c'est la rue St. Jean large comme un trottoir de la rue St. Jacques, à Montréal, et longue comme un des corridors du Mechanics' Hall, mais quand toute la gent élégante s'y précipite par un temps qui rajoint de dix années comme celui d'hier, c'est un alali, une fanfare, un chassé-croisé enivrant, des figures jeunes et fraîches qui passent avec un sourire qu'on retrouve cinq minutes après en les revoyant; des matrones, enveloppées de fourrures, qui s'abandonnent au glissement de leurs sleighs longs et dociles, un tintement de grelots sur tous les tons, sans vacarme, mais joyeux, heureux, le trot mis en musique.

Tout se montre, tout se pare, éclate et pétille d'allégresse.

Ah! de toutes les choses suaves de ce monde, il n'en est pas de comparables à une belle soirée d'hiver en Canada, sous la lumière égale et douce d'une lune sans rayons qui illumine l'espace entier de son regard. Qu'il est beau, qu'il est beau, durant ces éclatantes nuits, sous un ciel blanc comme le lait, de regarder les longues raies des aurores boréales courir sur la neige éblouissante! Quelle mélancolie profonde, quelle poésie méditative se répand sur les campagnes endormies dans un lointain horizon! Tout est plainte et murmure parmi les branches dépouillées des bois de sapin. La lune, solitaire, dans un ciel sans nuages, regarde avec une sorte d'attendrissement maternel cette terre inanimée que la neige couvre comme un lin-cueil. Les montagnes, moitié ombre, moitié lumière, apparaissent informes. Le St. Laurent, emprisonné par les glaces jusqu'à une lieue du rivage, roule loin de ses bords des eaux pesantes et muettes qu'aucun navire ne sillonne plus. Mais, dans cette transparence lumineuse du firmament, dans cet immense désert de l'espace muet, il y a parfois quelque chose de désolé, semblable aux couvercles de marbre des tombeaux dont le froid éclat se détache dans une nuit étoilée. C'est l'heure où les rêves arrivent comme des flots pressés dans l'âme des poètes; c'est aussi parfois le moment où le chroniqueur cherche une transition pour passer du style descriptif aux choses vulgaires de ce monde que l'exi,ence du lecteur ne lui permet pas de dédaigner.

Et voilà pourquoi la chronique est si difficile, tantôt sur un pied, tantôt sur l'autre, bondissant à perpétuité sur la corde roide, le chroniqueur est un vrai nègre. Avec cela que le moindre écart le rend ridicule ou insupportable; il faut être un génie pour braver tant de périls. Croyez-vous que je n'aimerais pas mieux faire un discours en parlement ou rédiger un bill? Cela ne demande ni style, ni idées, au contraire. Aussi a-t-on imaginé un mot baroque et dédaigneux pour exprimer ce que cela vaut; on dit "une indemnité parlementaire," comme on dirait "je vous rends la monnaie de votre pièce; vous m'assommez pour mon plus grand bien, je vous flanque six cents piastres; allons, que ça ne traîne pas," voilà pourquoi les sessions sont si courtes.

Les découvertes géologiques qu'on fait depuis quelque temps sont vraiment merveilleuses; sans doute, l'homme dégoûté de ce qu'il est aujourd'hui, cherche à se rattraper sur ce qu'il pouvait être il y a dix mille ans. On ne trouve plus dans les cavernes du vieux et du nouveau monde que des squelettes de sept à huit pieds, avec des armes en pierre à leurs côtés, tels que stylets, haches, etc., l'âge des métaux n'était pas encore venu.

Aujourd'hui, c'est dans les tavernes qu'on trouve les hommes, et, s'ils sont moins longs qu'autrefois, en revanche ils sont beaucoup plus épais. Moralement, il n'y a pas de bornes à cette épaisseur, et il ne tient pas à eux qu'il y en ait du tout sous leurs rapports. Pour faire des recherches spéciales, sur l'homme, il faut être atteint d'une misanthropie incurable, et détester ses semblables au point de vouloir se suicider pour ne pas leur ressembler. Quand on pense qu'il a fallu des centaines et des centaines de siècles pour arriver de la connaissance à l'usage de quelques métaux aujourd'hui familiers, on admire cet incomparable idiot qui s'intitule le roi de la création et qui a fait socialement de la femme son inférieure, sans doute pour se venger de la nature qui l'avait faite infiniment sa supérieure. Au reste ce bipède n'en fait jamais d'autres. N'ayant pu apprivoiser le renard, parce que le renard est beaucoup plus fin que lui, il a eu recours à la force, et quelle force! dix, vingt, trente hommes, et dix, vingt, trente chevaux contre un renard! La nature a vengé la faiblesse en lui donnant des ressources inconnues; il n'en est pas moins vrai que la force bête continuera encore de se pavaner à cheval pendant des siècles à la poursuite d'une queue. Si au moins les hommes trouvaient une leçon dans ce trophée sanglant!.....

A propos de faits paléontologiques, je lis quelque chose d'assez curieux dans un journal d'Europe. Il paraît qu'on a découvert à Haguenau, petit village de la Prusse rhénane, des tombes très-intéressantes, probablement d'origine celtique. Au milieu de tombes ordinaires s'en trouve une plus remarquable, probablement celle d'un chef. La tête reposait sur une couche d'écorces, tandis que la poitrine et les épaules étaient pressées entre des planches qui protégeaient le squelette surchargé d'ornements. Il portait des bracelets et des anneaux au cou, aux poignets, aux deux cuisses et au bas de la jambe; tout près de la tête on voyait beaucoup d'épingles qui ornaient sans doute les cheveux, dit le journal en question; mais c'était probablement à la place des cheveux; dans ce temps-là les hommes avaient la tête dure. Sur la poitrine était posé un plat en cuivre, de forme ovale, couvert de noisettes parfaitement conservées. En voilà des goûts! Ceci démontrait jusqu'à un cer-

tain point qu'il y a de l'écurie chez l'homme, mêlé à une petite quantité de singe. En fait d'hypothèses scientifiques, on ne saurait trop en faire, parce qu'il y aura toujours autant d'hommes qui besoin est pour les croire. Ajoutons que deux noisettes avaient été poussées entre les dents de ce monsieur sans doute pour lui servir de nourriture pendant son voyage dans l'autre monde.

Ça n'est pas beaucoup la peine d'être chef pour manger des noisettes. Au moins les chefs Carribbéens, eux, qui vivaient dans notre hémisphère, Dieu merci, mangeaient leurs semblables, ce qui valait mieux comme alimentation, outre que c'était une bonne œuvre et de digestion très facile, si l'on en juge par le nombre des avalés dans tous les camps. Nous, gens civilisés, nous avons changé cela et nous mangeons des noisettes comme aux premiers âges de la barbarie. Parlez donc maintenant des progrès de notre époque et dites que l'humanité avance. Oui, elle avance, soit, mais dans le vide; plus nous allons vite, plus nous trouvons d'espace devant nous.

Pourtant il y a un bout à l'homme.

CHRONIQUE.

Salut à vous tous, lecteurs de *L'Opinion Publique*, permettez-moi de vous donner une bonne poignée de main, il y a si longtemps que nous nous sommes vus! A vrai dire cette séparation n'a coûté de larmes à personne, nous ne paraissions pas trop nous ennuyer et de part et d'autre on est si raisonnable que nos santés respectives n'en sauraient souffrir.

Si par hasard, depuis que nous nous sommes quittés si bien portants, quelques-uns avaient été assaillis par la goutte, le rhumatisme, ou quelque autre affliction, tant physique que morale, je ne le crois pas assez superstitieux, pour trouver dans mon silence l'explication de leurs misères.

Pourquoi cette longue retraite, vous ne me le demandez pas, j'en suis fort aise, car je ne saurais que répondre, ayant à apporter mille raisons d'une valeur si douteuse qu'elles ne manqueraient pas de s'évanouir au seul aspect d'un point d'interrogation. Une seule entre toutes, peut-être, pourrait avoir quelque poids dans la balance, et celle-là je ne l'avouerai pas sans une certaine répugnance. Pour plus amples informations, je renvoie les curieux au bureau du journal.

Quel temps, quels chemins, dans quel siècle vivons-nous! Pitoyables exclamations que chaque jour arrache à notre misère. L'on se serait cru à moins transportés sous le ciel de la brumeuse Albion dont nous étions réduits à envier les rares rayons de soleil. Et qui redira les angoisses du piéton au moment de plonger sa chaussure nouvellement vernie dans la boue du siècle, son regard empreint d'une inexplicable douleur semblait crier miséricorde! Seigneur, épargnez les bottes de votre serviteur, s'écriait-il en gémissant.

Mais le temps des miracles est passé, le ciel restait sourd à ses gémissements. Autrefois les flots se séparaient à la prière de Moïse et le peuple Israélite traversait la Mer Rouge à pied sec, maintenant, on crie vainement pour traverser la campagne à pied sec. Nous ne demandons pourtant que la centième partie du prodige; mais réduit à de si petites proportions, il perdrait trop de son prestige, il nous faut attendre avec patience le terme habituel de chaque saison pour que les changements désirés s'opèrent sans secousse apparente et sans apporter aucun trouble à l'ordre de la nature. L'automne achève résolument son œuvre, elle se pare même et se fait quelque peu coquette avant de céder le pas à l'hiver, le ciel s'éclaircit, le sol légèrement poudré de neige rend des sons métalliques; mais que c'est dur! que les temps sont durs! que les chemins sont durs!

Si désagréables qu'ils soient les uns et les autres, n'en disons pas trop de mal; cependant, ce sont des choses fort commodes pour arriver à l'éternité; puis le temps à lui seul, bon ou mauvais, n'est-il pas toujours le meilleur remède à nos maux. Aussi j'en conseille une forte dose à ceux qui souffrent, il n'est point de douleur qui ne tienne à l'efficacité d'une telle potion sagement administrée.

Le temps en ôte autant qu'il en donne, disait Mme de Sévigné, c'est un vrai bouillon. Elle avait raison, la spirituelle femme, et quant à ce qu'il donne, on ne peut que gagner à l'échange, la nouveauté à toujours son attrait; c'est joliment amusant d'échanger des vieux soucis pour des neufs; car nous avons tous quelques soucis plus ou moins grands sans doute, ils sont proportionnés à notre taille; à fourmi en a de moindres que la cigale, le front mâle et puissant de l'homme doit en receler de plus profonds que celui de la jeune fille sous ses légers bandeaux de boucles brunes et blondes. Et cependant la cigale chante, la fourmi s'agit, l'homme poursuit ses projets audacieux, la jeune fille ses chimères. Tous ces mouvements divers n'empêchent ni la terre de tourner, ni le temps de passer; et la terre tourne, le temps passe et passe toujours, emportant avec lui chêne et roseau, soucis, cigale et fourmi.

Conclusion finale: il ne faut pas dire de mal de monsieur le Temps. 1^o. Parce qu'il pourrait nous emporter. 2^o. Parce que c'est le médecin qui guérit de tous maux. NINA.

LE NOMBRE QU'IL Y A EU DE MORTS EN HENRI IV.

(Dix-septième siècle.)

Il est né 14 siècles 14 décades 14 ans après Jésus-Christ;
Il naquit le 14 décembre 1553;
Il mourut le 14 mai 1610;
Son nom se forme de 14 lettres: Henri de Bourbon;
Il a vécu 14 fois 14 ans 14 semaines et 4 fois 14 jours;
Il a été le 14^e roi de France et de Navarre;
14 jours après le 14 décembre il fut blessé par Jean Chatel en 1594. Entre ce temps et celui de sa mort, il y a 14 ans 14 mois et 14 fois 5 jours;
Il fut sacré à Chartres en 1594;
Il gagna la bataille d'Ivry en 1594;
Il rentra à Paris en 1594.
Le dauphin, son fils, naquit 14 jours après le 14 septembre, et fut baptisé le 14 septembre;
Le roi fut en lustré le 14 mai, 14 siècles 14 décades après l'Incarnation.

L'an 1553, Henri II étant averti qu'un grand roi devant être massacré dans la rue de la Ferronnerie, et craignant pour sa personne, il fit une ordonnance qui se trouve au code Henri, en date du 14 mai, par laquelle il est ordonné que toutes les boutiques et maisonnettes qui sont dans la rue de la Ferronnerie, contre le cimetière des Innocents, seraient démolies pour élargir la rue, parce qu'allant souvent du Louvre aux Tournelles, on y était souvent contraint de s'arrêter à cause de l'embarras de plusieurs charrettes. Ce fut dans cette rue que Henri IV fut massacré, le 14 mai 1610, laquelle année se divise justement par 14, car 115 fois 14 font justement 1610.

Henri IV fut tué deux fois 14 heures après que la reine entra

en pompe royale dans l'église de Saint-Denis, pour y être couronné, R. Vaillac fut exécuté 14 jours après son crime.

P. VILLIERS.

Nous ajoutons: On sait que Henri IV ne voulait pas célébrer cette cérémonie du couronnement de la reine, parce qu'on lui avait prédit qu'il serait assassiné à la première cérémonie à laquelle il assisterait.—(L'Éditeur.)

FAITS DIVERS.

UN TERRIBLE BRIGAND.—La cour d'assises de la Seine vient de condamner à mort un bien aimable compagnon, nommé Auguste Joly. Ce criminel est âgé de vingt-cinq ans à peine. Mais son existence de malfaiteur a été bien remplie. Il y a quelques années (il n'était pas encore majeur), il faisait partie d'une bande de voleurs qui pratiquaient l'effraction avec un certain succès et qui accomplirent pas mal d'exploits dans le quartier Ménilmontant. L'effraction, c'est déjà bien; mais cela ne suffisait pas à Joly. Il se fit voleur de grand chemin. Il allait le soir attendre les gens sur les routes de la banlieue et les dévalisait de son mieux, résolu à les étrangler pour le cas où le jeu n'eût pas été de leur goût. C'est ainsi qu'il dépouilla un jour, après l'avoir un peu assommé, un brave et modeste artiste du Théâtre-Français, nommé Tronchet, le quel possède une petite maison située aux Prés-Saint-Gervais. Bref, Joly fut pris, condamné aux travaux forcés à perpétuité; mais peut-être a-t-il trouvé que c'était là finir bien obscurément un homme de sa sorte. Il a trouvé un moyen de "clôturer" avec plus d'éclat. La veille de son départ pour le bagne (où sans doute il ne voulait pas aller), il se révolta contre son gardien, l'accabla d'injures et finit la conversation en assénant sur la tête du malheureux geôlier un vrai coup d'assommoir, à l'aide d'un énorme morceau de bois dont il était parvenu à s'emparer. Si le geôlier n'est pas mort, c'est un miracle. Mais l'intention y était, et Joly, espérons-le, ne tuera plus personne.

La tenue de ce misérable a été scandaleusement indécente. Un mélange de férocity et de blague. Robert-Macaire a fait bien du tort. On retrouve son esprit et ses forfanteries chez les habitués des prisons. Le bandit facétieux est horrible. Joly s'est montré vantard et ricaner. Il a mis un crêpe à son chapeau, symbole de son propre deuil. Il a écouté sans sourciller sa sentence de mort. Il a signé son pourvoi en cassation en disant: "Mais, après tout, qu'est-ce qu'il veut le gardien? puisqu'il n'est pas mort!" Quand on lui a mis la camisole de force, Joly s'est écrié avec un certain orgueil: "On ne me l'ôtera pas. On sait combien je suis à craindre." Cela ne donne-t-il pas le frisson? Cela ne fait-il pas songer à Lacenaire? Et dans les bagnes, il se trouvera, n'en doutez pas, des malheureux qui admireront Joly comme un héros.

UNE FUTURE BELLE-MÈRE.—Anne Coutelas (quel nom prédestiné!), femme Trellu, n'aurait pas été une belle-mère agréable, et la preuve, c'est qu'elle a tué son gendre avant la cérémonie. Anne Coutelas, femme Trellu, avait déjà été mariée à un nommé Allais, de qui elle avait eu une fille, Lucie Allais. Celle-ci allait bientôt épouser le jeune Collin et le mariage était même si avancé que Collin vint habiter le logement de sa future belle-mère, co-habitation qui devait lui être fatale. Collin était jaloux, la belle-mère était irascible. On se disputait, on se chamaillait, on se réconciliait pour recommencer le lendemain. On boudait, comme dit un personnage de *Geneviève de Brabant*; mais un jour Collin se montra plus jaloux que de coutume. Il venait de faire des courses avec sa femme, dans le but de hâter leur mariage. Par malheur, Collin fit à la jeune fille une scène injurieuse et ridicule qui blessa, qui exaspéra la pauvre enfant. Si bien qu'ils se brouillèrent en route, et que Collin revint à la maison pour reprendre ses effets. Il se trouva en face de sa future belle-mère. Celle-ci, excitée par le récit de sa fille, peut-être même un peu, paraît-il, par quelques libations, eut une querelle violente avec Collin à propos d'une robe que celui-ci réclamait et que la mère ne voulait pas rendre. La querelle dégénéra en voies de fait. Collin ayant reçu trois soufflets de cette terrible commère, riposta par un coup de poing. C'est alors qu'il reçut un coup de couteau dans la gorge. Il tomba foudroyé, il était mort. La femme Trellu essaya alors de s'asphyxier en compagnie de sa fille, qu'elle grisa d'eau-de-vie pour endormir sa répugnance. Elle procéda même à l'accomplissement de ce funèbre projet avec une certaine solennité lugubre. Elle prépara le lit, elle vêtit de blanc la jeune fille vouée à la mort en lui disant: *Te voilà mariée et enseveli.* Puis elle alluma le réchaud.

Fort heureusement on eut l'éveil, on accourut, on sauva les deux victimes. Aujourd'hui, la femme Trellu a été condamnée à dix ans de réclusion. La pauvre Lucie, à l'audience sanglote et jette les hauts cris. La voilà seule. Elle a quinze ans. Que deviendra-t-elle?

UN CURÉ ET UN VOYOU.—Au milieu des scènes honteuses qui ont signalé à Nantes le départ des pèlerins de Lourdes, un gentilhomme que nous pourrions nommer a été témoin du fait suivant:

Le curé d'une commune des environs se rendait à la gare, à la tête d'un groupe de ses paroissiens.

"—Hohé! cria un voyou, ce grand coq noir escorté de ses poules."

L'abbé, homme de poigne et d'esprit, s'approcha du groupe où se trouvait le voyou, et, le chapeau à la main:

"—Citoyens, leur dit-il, si vous voulez vous joindre à nous, mon petit cortège déjà composé des quatorze poules que voilà et du coq noir que voici, se trouverait peut-être augmenté de quelques diadons."

Les braves remplacèrent les cris et le bon curé gagna la gare, en refusant la voiture que lui offrait la personne de qui nous tenons ce récit.—*Figaro.*

L'Abéille de la Nouvelle-Orléans, rapporte que la police de cette ville est sur la voie d'un crime horrible qui rappelle dans ses détails l'affaire Tropman.

Il paraît que deux Italiens, nommés Silvio d'Antonio et Camillo Cabella, ont assassiné au mois de juin dernier, un jeune homme du nom d'Antonio Curafio, né de parents français et âgé de vingt-quatre ans qu'ils disaient être leur neveu, et dont ils avaient assuré la vie pour \$5,000 à la compagnie du Globe à la Nouvelle-Orléans et pour \$5,000 encore à la compagnie St. Louis.

Le corps de la malheureuse victime, enterré par ses prétendus parents, a été exhumé il y a quelques jours, à la demande de l'agent de la compagnie d'assurance du Globe, M. J. C. Shiple.

Antonio et Cabella ont été arrêtés dimanche.

REVUE ÉTRANGÈRE.

FRANCE.

Comme nous le disions dans notre dernier numéro, la crise, un moment apaisée par l'acceptation de la motion Dufaure, recommençait, quelques heures après, et une majorité blâmait le gouvernement et M. Lefranc, ministre de l'intérieur, d'avoir violé les lois du pays en recevant des adresses des conseils municipaux de Paris en faveur du président. M. Lefranc défendait énergiquement sa conduite et mettait sa démission entre les mains de M. Thiers. Les autres ministres en faisaient autant, et M. Thiers lui-même annonçait qu'il ne pouvait rester plus longtemps à la tête de la république.

L'excitation était grande en France, et on disait que la retraite de M. Thiers serait le signal de la guerre civile.

Thiers finit par céder aux sollicitations de ses amis et consentit à rester au pouvoir, si tous les ministres en faisaient autant. Les ministres ayant consenti, on s'occupa alors de la nomination du comité des 30 dans lequel l'assemblée nomma 19 députés de la Droite et 11 de la Gauche. On comprend que la Gauche ne fut pas contente du résultat, et le gouvernement non plus. On croyait même que Thiers allait de nouveau offrir sa démission.

Les républicains se mirent alors à agiter la question de la dissolution de l'assemblée et ils font signer en ce moment de nombreuses pétitions en faveur de cette résolution. On s'attend, avec raison sans doute, que le comité des 30 fera un rapport peu favorable à la Gauche et proposera des mesures conservatrices.

"On croit qu'il soumettra un projet de loi que tout ministre qui sera censuré devra résigner et excluant le président des débats de l'assemblée, mais lui accordant, à titre de compensation, des pouvoirs limités de veto.

"Il est probable que toute proposition pour la dissolution de l'assemblée sera rejetée.

"Thiers a décidé qu'il n'y aurait pas de changement dans le ministère avant que le rapport du comité ne soit soumis et que si le rapport ne lui est pas favorable, il le combattra dans l'Assemblée.

"Le président a donné une réception officielle, et il a déclaré à ses amis qu'il était déterminé d'adhérer à la politique annoncée dans son message."

Comme on le voit, si les suggestions du comité ne conviennent pas à M. Thiers, et si ces suggestions sont acceptées par la majorité de l'Assemblée, on peut s'attendre à de graves événements.

La Gauche alors demandera la dissolution et la fera peut-être d'une manière violente, si la majorité est contre elle.

Il est évident que l'Assemblée nationale tire à sa fin, car les deux partis sont trop forts, pour que l'un se soumette à l'autre. C'est la lutte qui commence dans l'Assemblée entre les républicains et les monarchistes, en attendant que le peuple et l'armée y ajoutent l'élément bonapartiste. Lorsque notre journal paraîtra, il est probable qu'on connaîtra les délibérations du comité.

Il faut avouer que les événements se comportent de manière à amener la réalisation des prophéties, sinon dans tous leurs détails, au moins dans leur ensemble. Il nous paraît évident que la grande lutte entre républicains, légitimistes et bonapartistes est à la veille d'éclater, et que la monarchie ou la république ne pourra être établie définitivement sans un terrible conflit. Gambetta n'est pas un homme à se soumettre; il bouleversera la France jusqu'à ses fondements, plutôt que de laisser les bonapartistes et les monarchistes triompher; et on peut en dire autant des conservateurs monarchistes, plutôt que de souffrir la république de Gambetta, ils verseront la dernière goutte de leur sang; en sorte qu'on peut, sans être prophète, s'attendre à une guerre civile telle que la France, peut-être, n'en aura jamais vue.

Quant au dénouement nous sommes toujours de la même opinion, si une république conservatrice dirigée par un homme comme M. Thiers ne peut durer, il est impossible que la république radicale de Gambetta ne soit pas noyée dans des flots de sang, après une lutte où on verra tout ce que peut faire cet homme extraordinaire, par l'intelligence et surtout l'énergie.

L. O. DAVID.

NOS GRAVURES.

RAVENSCRAG.

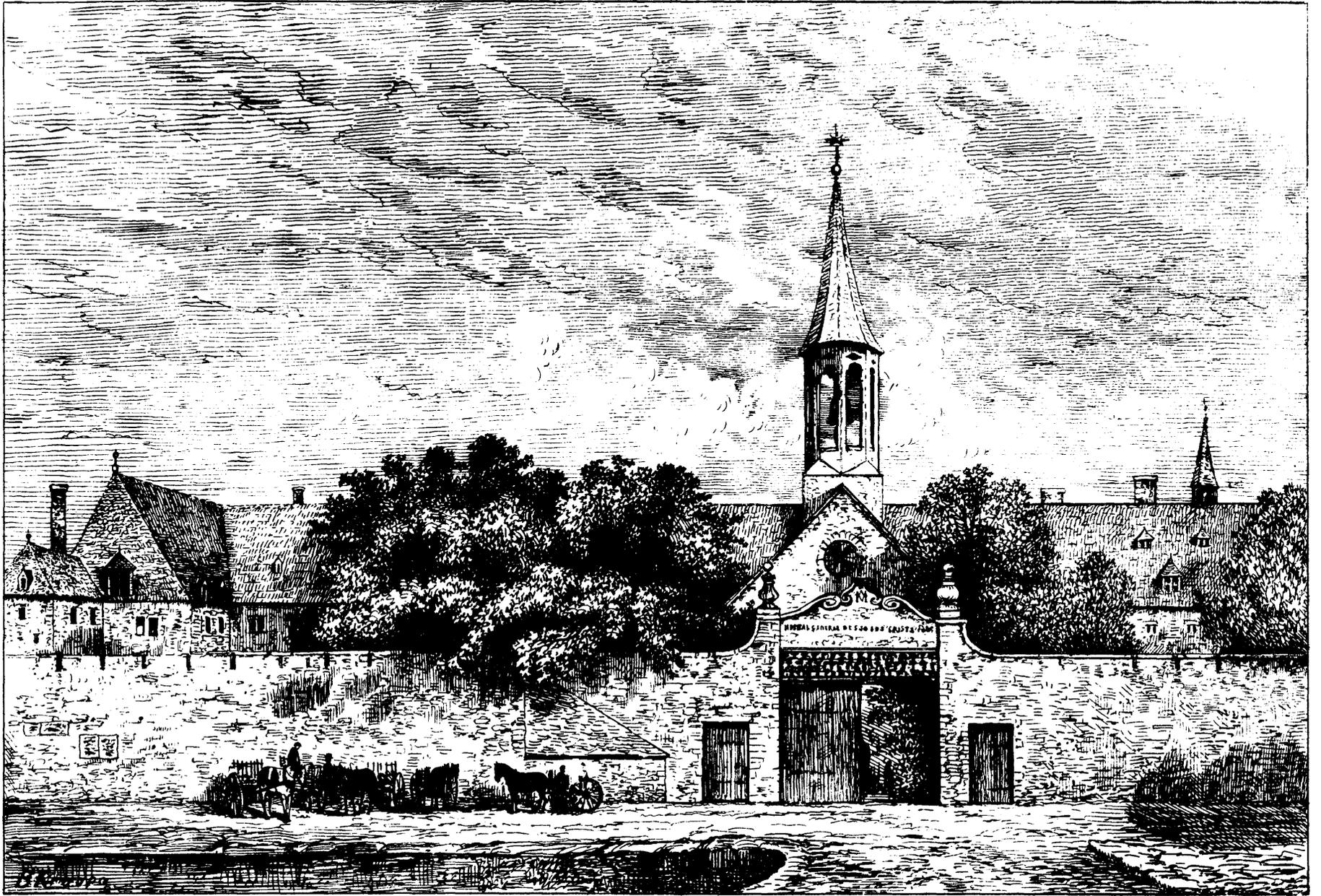
Ravenscrag est le palais ou le château de Sir Hugh Allan. Il est situé sur le penchant de la montagne et domine toute la ville à une grande hauteur. Il est bâti en magnifique pierre de taille, dans un style noble et élégant, au milieu d'une nature aussi riche que grandiose. L'intérieur répond à l'extérieur. Sir Hugh Allan n'a rien épargné pour que sa demeure fut digne des hôtes distingués, princes et gouverneurs, qu'il reçoit souvent. L'une de nos gravures représente la salle où fut donné le bal en l'honneur de Lord Dufferin. L'aspect de cette salle immense, un soir de bal, est quelque chose de féérique. Quatre cents personnes avaient été invitées à ce bal; il y en avait trois cents; la société canadienne y était bien représentée.

LE SÉMINAIRE DE MONTRÉAL ET L'ANCIEN COUVENT DES Sœurs GRISSES.

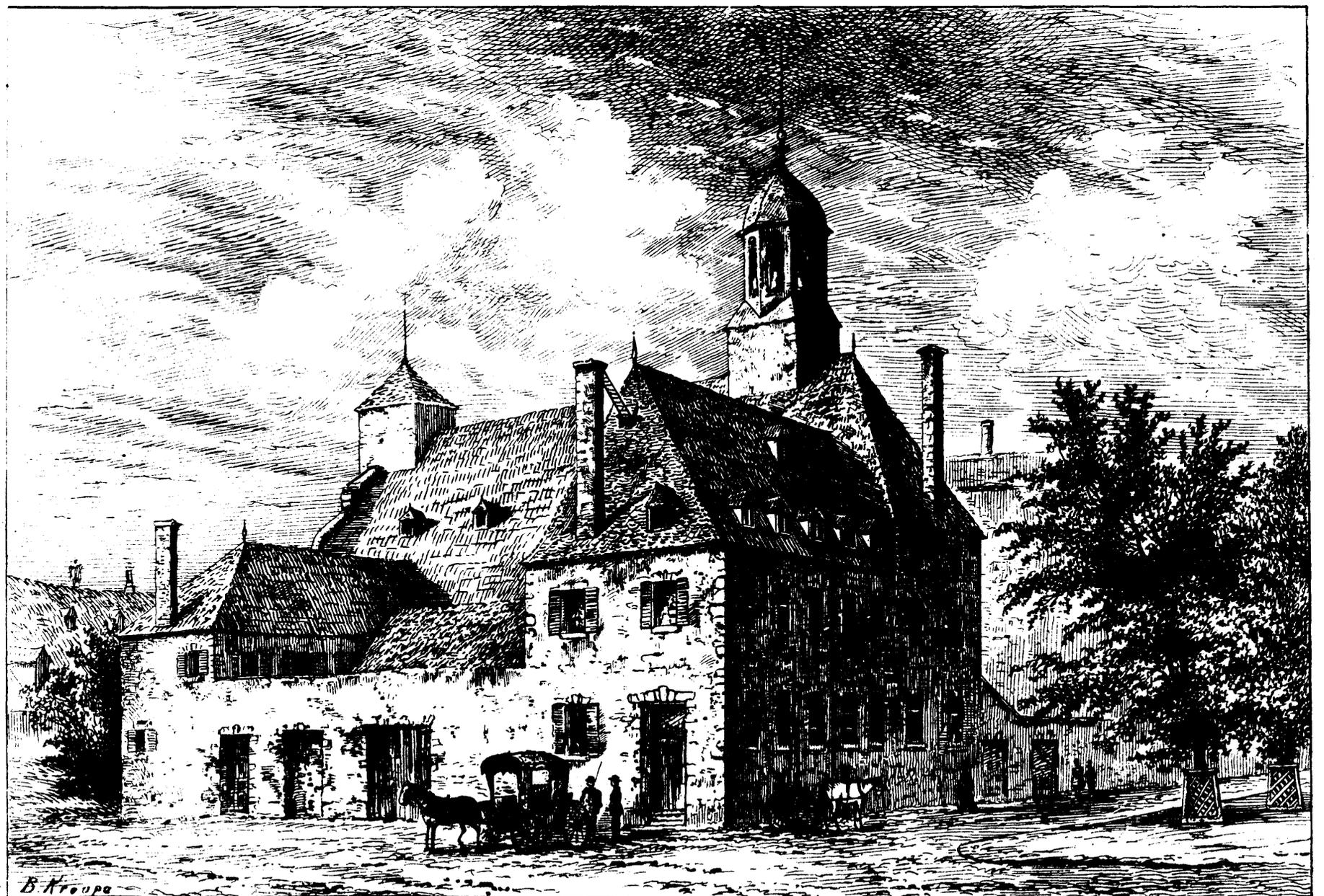
Nous n'avons pu nous procurer pour ce numéro des renseignements sur ces vieux édifices.

Nous espérons pouvoir donner dans notre prochain numéro les souvenirs historiques qui se rattachent à ces deux monuments qui virent les commencements de cette colonie.

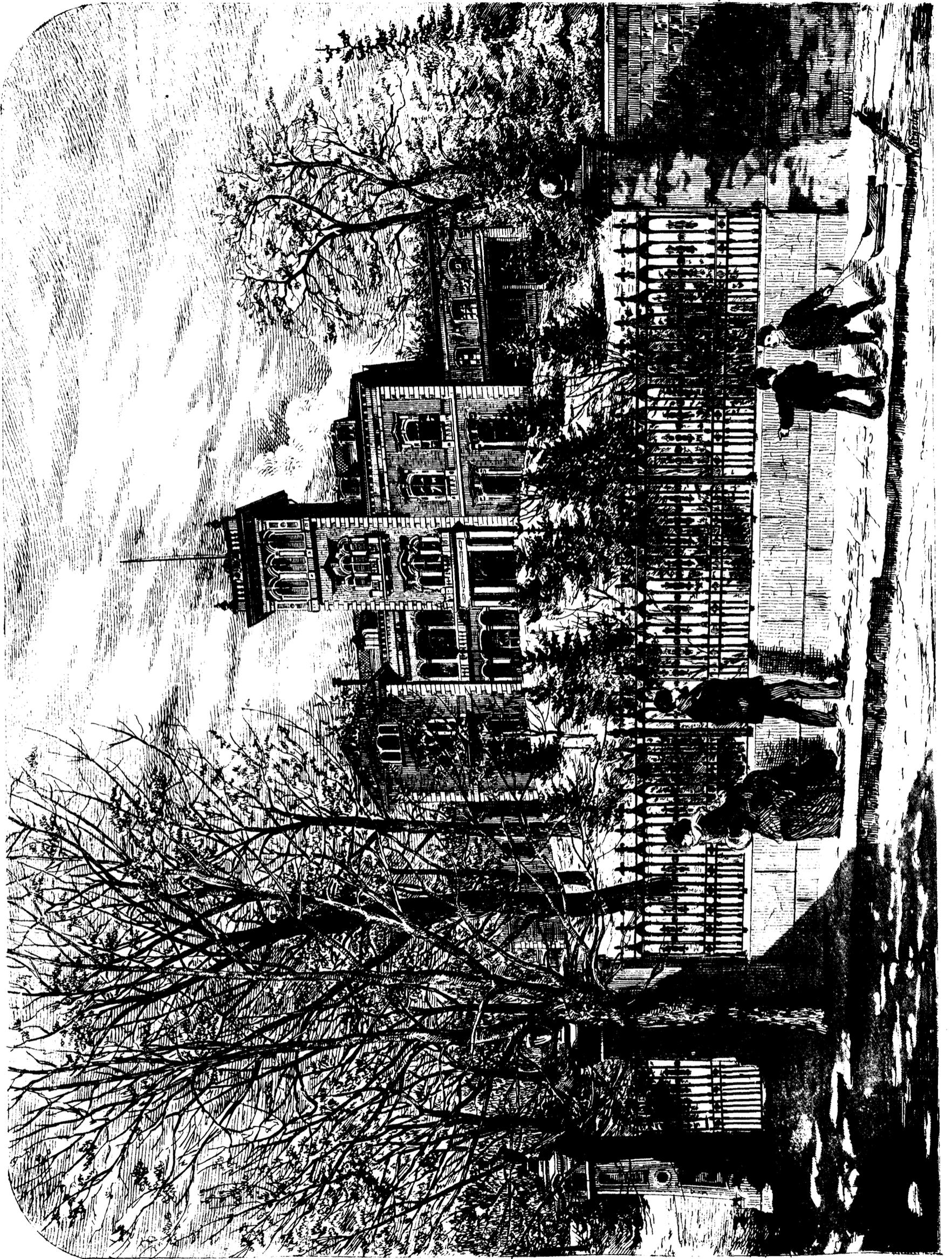
GOLDEN GRAINS.—Grande valse de salon, pour piano, dédiée à Mme John Lovell, par M. Wm. Bohrer. Publiée par M. C. C. de Zouche, de Montréal.



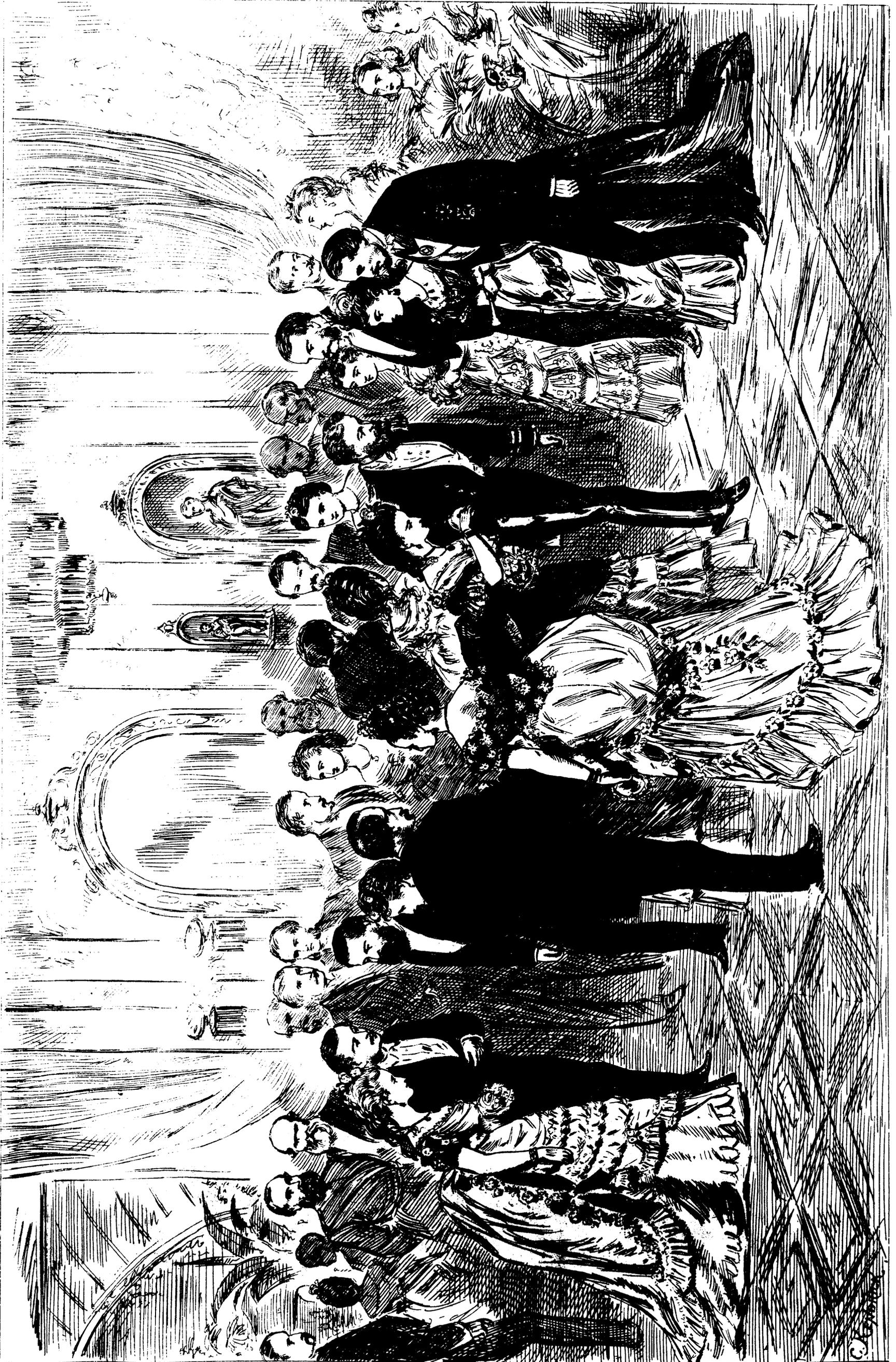
LE GRAND SÉMINAIRE À MONTRÉAL.



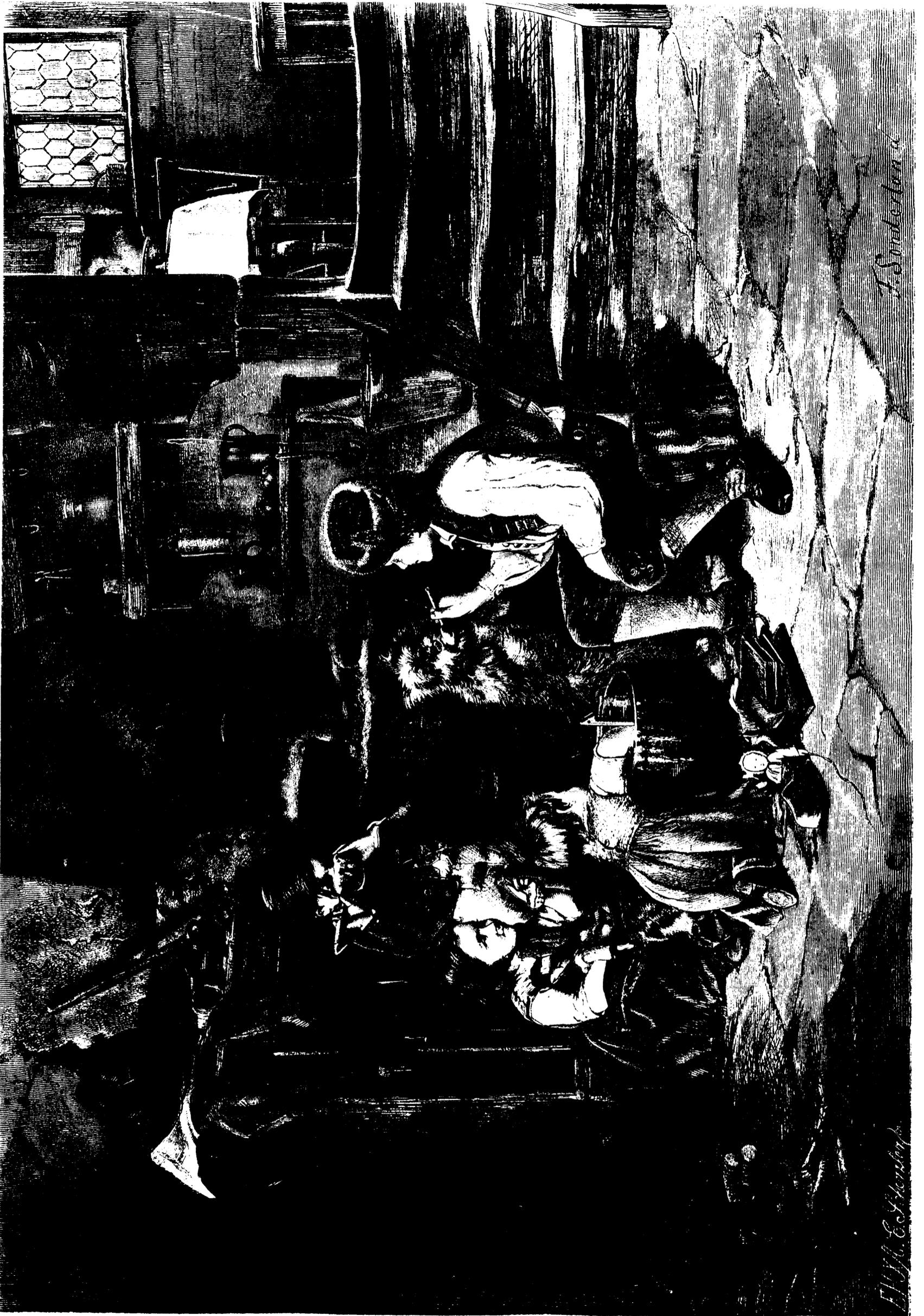
L'ANCIENNE EGLISE ET LE MONASTÈRE DES RECOLLETS, MONTRÉAL.



RAVENS CRAG, RÉSIDENCE DE SIR HUGH ALLAN, À MONTRÉAL.



BAL DONNÉ PAR SIR HUGH ALLAN À LORD DUFFERIN.



"LE COMMUNISME."

AVIS DE L'ADMINISTRATION.

Nous avons le plaisir d'informer nos abonnés que cette semaine même commencera la distribution de nos primes. La semaine prochaine nos abonnés de la campagne recevront le journal des mains de nos agents et pourront en même temps toucher leur prime.—N'y auront droit que ceux de nos abonnés qui auront payé jusqu'au 31 Décembre et qui s'engageront à continuer leur abonnement pour l'année prochaine, au moins pour le premier semestre. Nous prions donc les retardataires de régler immédiatement soit avec nous, soit avec leurs agents respectifs.

Nos abonnés de Québec, Lévis, Trois-Rivières, St. Hyacinthe, Sorel et Ottawa, recevront leurs journaux par la voie ordinaire, et les Primes par leurs agents.

La Prime sera accordée aussi à tout nouvel abonné qui payera au moins six mois d'avance. Cette faveur cessera au 1er février 1873, époque fixée pour la clôture de la distribution.

L'OPINION PUBLIQUE.

JEUDI, 12 DECEMBRE, 1872.

BIOGRAPHIES.

La semaine prochaine nous publierons la biographie de M. le juge Mondelet, à l'occasion du cinquantième anniversaire de son admission au Barreau, et la semaine suivante, celle de M. Joseph Papineau, père de l'orateur.

ÇA ET LÀ.

LE NOUVEAU SHÉRIF DE MONTRÉAL.

Samedi après-midi, avait lieu, au palais de justice, la prestation de serment du nouveau Shérif de Montréal, M. C. A. Leblanc. Après cette imposante cérémonie, trente à quarante membres du Barreau, le bâtonnier en tête, se rendaient à la résidence de M. Leblanc où ils passèrent le reste de l'après-midi. Dire que le champagne était bon et que les discours furent nombreux et réjouissants, est chose inutile; mais ce qu'on ne peut trop affirmer, à la louange de M. Leblanc, c'est que ces hommes de tout âge, de toute position et d'opinions politiques si différentes, n'eurent qu'une opinion au sujet de l'excellence de la nomination faite par le gouvernement. Tous prirent plaisir à répéter qu'ils étaient sincères dans leurs félicitations et leur approbation du choix fait par le gouvernement, que le Barreau canadien voyait avec plaisir l'un de ses membres les plus estimés recevoir la récompense d'une carrière professionnelle sans tache.

Le bâtonnier, M. Doherty, dit qu'il avait une faveur à demander au nouveau shérif, c'est que dans le cas où il serait obligé de remplir certains devoirs pénibles de sa charge à l'égard de quelques-uns de ses anciens confrères, il eût l'obligeance de faire les choses aussi doucement que possible et de se servir d'une corde de soie. M. Leblanc répondit qu'il était prêt à rendre tous les services possibles aux membres du Barreau, mais qu'il était certain qu'il n'aurait pas l'occasion de rendre celui-là.

M. Joseph Doutre fut très heureux dans ses remarques, et dit qu'il était rare de voir une nomination provoquer si peu de dissentiments et mériter autant l'approbation publique. M. Cotté, caissier de la banque Jacques Cartier, répondit à la santé des clients, de manière à faire croire que si tous les clients pouvaient parler aussi bien, les avocats auraient à peine besoin d'exister.

M. Onésime Loranger dit qu'il aimait à rappeler que M. Leblanc avait commencé sa carrière professionnelle dans la prison, en 1837, qu'il allait y aller souvent à l'avenir, dans une position bien différente, mais qu'il avait conservé son patriotisme d'autrefois. Plusieurs autres discours furent prononcés par MM. W. Dorion, John Monk, J. A. Mousseau, Bouthillier, A. Dansereau, L. O. David, Duhamel, Hubert, Honey, Sanborn et Schiller.

Les membres du Barreau devaient ces hommages et ces éloges à un homme qui, pendant trente années de profession, n'a cessé de mériter l'estime et l'amitié de ses confrères; qui, au milieu des tracasseries et des exigences d'une nombreuse clientèle, sut toujours conserver sa bonne humeur, son urbanité et sa politesse remarquable. Homme d'affaires et de société, au cœur généreux, à l'esprit droit, M. Leblanc s'était fait de bonne heure dans la profession la position la plus enviable, la réputation la plus honorable.

M. Guévremont, neveu du sénateur, a été nommé shérif à Sorel, à la place de M. Mathieu qui a préféré les agitations de la politique aux doux ennuis du shérif. La no-

mination de M. Guévremont ne paraît pas plaire à tout le monde. *L'Union des Cantons de l'Est* est jalouse de Montréal et envie son sort; elle trouve qu'on n'a pas été aussi particulier pour Sorel que pour Montréal. A-t-elle raison de se plaindre? Nous n'en savons rien.

Il paraît qu'en Haut-Canada on respecte assez l'administration de la justice pour prendre des juges parmi ses adversaires, quand on n'en trouve pas d'aussi capables parmi les amis politiques. Rien d'étonnant que les tribunaux soient tant respectés dans cette province.

M. L'ABBÉ VERREAU.

Nous avons oublié de parler dans notre dernier numéro, de la lecture intéressante faite par M. l'abbé Verreau, Principal de l'Ecole Normale de Montréal. Nous espérons pouvoir la publier tout entière, mais nous n'avons pu le faire. Qu'il nous soit permis de dire, en attendant, que cette lecture a été remarquable par les souvenirs historiques et nationaux qu'elle renfermait. M. Verreau est un des hommes qui connaissent le mieux l'histoire et la chronique de leur pays. Il lui sied de parler de ces choses, et tout ce qu'on peut lui reprocher, c'est de ne le pas faire assez souvent. Il a raconté quelques-uns de ces faits d'armes brillants, de ces actes de courage héroïques dont notre passé abonde, mais que l'histoire n'a pu tous recueillir.

Il est bon de rappeler ces choses à notre population, de lui montrer ce qu'elle était autrefois et ce qu'elle devrait être encore dans les mêmes circonstances.

BELLES CÉRÉMONIES.

Dimanche dernier a eu lieu, à Montréal, l'inauguration de la statue que le St. Père a donnée au révérend Messire Rousselot, lors du dernier voyage de celui-ci à Rome. La cérémonie a été très belle, et le sermon par M. l'abbé Martineau digne de la circonstance.

Le soir, à St. Jacques, il y eut réunion des congréganistes, sermon par le vénérable M. Nerkam, vêpres et salut solennels. L'illumination du grand autel et du chœur était magnifique; quand à toutes ces lumières vinrent s'ajouter celles des trois à quatre cents cierges des congréganistes, le coup d'œil était vraiment beau. Le chant et la musique méritent les mêmes éloges; nous avons cru reconnaître les belles voix de Mademoiselle Joly et de Mademoiselle Jacques.

Nous sommes heureux de voir que M. Bonnemant a trouvé des capitalistes pour l'aider dans ses entreprises industrielles, et des capitalistes tels que Sir Hugh Allan, G. Drummond et autres; nous remarquons avec plaisir le nom de M. Lesage dans la compagnie qui vient d'être formée et incorporée pour la fabrication du sucre de betterave.

L. O. D.

ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE.

Nos députés ont passé une partie de la semaine dernière à voter les subsides. Cette opération n'a été signalée par rien de remarquable. Le correspondant du *National* donnait la semaine dernière un renseignement instructif sur la manière dont les subsides se votent.

Aucune mesure entraînant une appropriation de deniers publics, ne peut être amenée devant la chambre sans avoir été approuvée en comité général. Le comité général, c'est la Chambre elle-même siégeant sans l'orateur, avec le sans-gêne d'un comité et la procédure simple qui y est suivie. Lorsque le comité général a fini de siéger, l'orateur reprend le fauteuil, la masse est remise sur la table, et la chambre siége *comme chambre*, et non plus *comme comité*. Le président du comité, rapporte alors ce que le comité a fait, et l'orateur demande à la chambre si elle adopte le rapport du comité, si elle *concoure* dans ce rapport. On appelle cette phase de la procédure *le concours*.

Telle est la procédure suivie pour le vote des subsides. Chaque item est voté en comité général des subsides; puis la résolution de ce comité est soumise à la chambre pour qu'elle l'approuve. Il est rare à Québec du moins, qu'il s'élève des discussions importantes, et que l'on vote en comité général; les débats sont réservés pour le *concours*.

SÉANCE DU 5.

M. CHAUVEAU présente un bill pour rendre plus efficace la décision des élections contestées par les juges et pour prévenir la corruption aux élections de cette province.

(Agitation sur les bancs de l'opposition.)

Il dit que cette mesure est la même en substance que la loi d'Ontario.

Il donne aussi avis que lundi, il introduira un bill pour rendre plus efficace l'administration et la vente des terres de la couronne. (Les députés de la gauche Ecoutez! Ecoutez!)

Il donne de plus avis que lundi, il proposera une série de résolutions pour l'achat de l'Asile Beauport par la province. (Applaudissements prolongés, sur les bancs de l'opposition.)

ÉLECTIONS CONTESTÉES.

M. FOURNIER propose la deuxième lecture d'un bill pour faire juger les élections contestées, par des juges et pour empêcher les menées corruptrices aux élections.

Le bill de l'Honorable Premier diffère du sien seulement dans la nomination de 2 juges au lieu d'un.

M. BACHAND demande la seconde lecture du bill de M. Fournier.

M. CHAUVEAU propose l'ajournement, étant 6 heures.

M. JOLY et autres s'y opposent.

L'orateur déclare qu'il est 6 heures.

APRÈS LE REPOS.

La motion de M. Fournier est prise de nouveau en considération.

M. CHAUVEAU demande que ce bill soit remis à quelques jours, jusqu'à ce que le bill du gouvernement soit imprimé.

MM. HOLTON et JOLY s'opposent à ce délai, et ce dernier fait une sortie véhémement contre les ministres.

M. CHAPLEAU défend le gouvernement et soutient que la Chambre peut fort bien attendre le projet de loi du gouvernement. Cette motion est très raisonnable, les deux bills étant copiés sur la législation d'une autre Province, aucun parti ne pourra réclamer l'honneur de l'invention.

M. LAFRAMBOISE proteste de nouveau contre la perte de temps. Le bill de l'Honorable Premier n'est pas encore prêt, et celui de M. Fournier l'est. Pourquoi ne procède-t-on pas à l'examen?

M. FOURNIER défend sa motion et le principe de sa mesure.

M. IRVINE répond que si le but du moteur est d'assurer le triomphe du principe de son projet de loi, il agit mal en s'opposant au gouvernement, puisque ce dernier a une mesure semblable. Il propose que la seconde lecture du bill de M. Fournier soit remise à lundi prochain.

La Chambre finit par consentir à remettre la considération du bill de M. Fournier.

RÉGISTRES.

Vu les décisions différentes des juges Berthelot et Mackay, sur la question des registres, l'hon. pro. gén. a annoncé qu'il proposerait un bill accordant des registres à tout prêtre ou curé de paroisses canoniques ou civiles.

CONTINUATION DU RAPPORT DES SÉANCES DU COMITÉ DES PRIVILÈGES ET ÉLECTIONS.

Le Dr. Roy a été appelé de nouveau pour subir un nouvel interrogatoire.

M. JOLY lui pose la question à laquelle on avait objection samedi, savoir: Quand vous vous êtes engagé par l'acte du 24 octobre 1872, de payer \$50,000 à M. Cauchon, ne lui aviez-vous pas payé un montant plus élevé que cette somme pour les obligations auxquelles vous étiez tenu?

M. IRVINE trouve encore que la question ne convient pas, et que l'on peut obtenir ce que l'on désire savoir d'une autre manière.

Après quelques débats, le comité décide par un vote de 6 contre 4, que le Dr. Roy doit répondre à la question.

Dans sa réponse, il dit qu'il a payé plus que la somme à laquelle il était tenu avec les intérêts vu qu'il considérait que l'argent qu'il avait payé antérieurement à M. Cauchon était pour les conditions privées qu'il avait faites avec lui et qu'il recevrait les revenus de l'Asile.

Le dernier marché qu'il a fait était dans le but de rencontrer l'hypothèque due à M. Cauchon.

En réponse à M. Joly, le témoin dit qu'environ 45 à \$50,000 ont été payées à M. Cauchon avant le 24 octobre dernier, à part l'intérêt sur les hypothèques et son propre salaire qui est de \$1,600.

Sur la première hypothèque du 29 décembre 1865, pour la somme de \$20,000, M. Cauchon n'a donné que \$10,000, le reste était le bonus qu'il avait convenu de lui payer et déjà mentionné. Sur la seconde hypothèque, du 3 mars 1866, pour \$12,000, M. Cauchon lui en a avancé que \$2,000 pour le Dr. Douglas.

Sur la troisième obligation du 11 novembre 1866, pour \$8,600, M. Cauchon a droit à ce montant par un engagement privé.

Il a payé un égal montant au Dr. Douglas pour dégager son hypothèque sur l'Asile.

Pour la quatrième obligation, du 12 septembre 1870, pour \$18,000, il a reçu un billet.

C'était pour dégager quelques-unes des hypothèques sur l'établissement.

Le témoin avoue qu'il a dit au Dr. Landry que M. Cauchon était le propriétaire de l'Asile.

Il a pu répéter cela plusieurs fois, mais il voulait seulement faire entendre par là que lui (le Dr. Roy) n'était pas le seul qui retirait les profits.

M. Cauchon n'a jamais dit en sa présence qu'il était le propriétaire.

S'il l'avait fait, le témoin lui aurait fait comprendre qu'il était en contravention avec les lois.

M. Cauchon lui a dit l'autonne dernier qu'il emploierait son influence auprès du gouvernement comme journaliste et comme député pour lui faire obtenir le contrat de l'Asile.

M. Cauchon lui a déclaré que dans le but de faire renouveler le contrat, il a payé certaines sommes, comme contribution à un fonds de souscription pour aider le gouvernement à remporter la victoire dans les élections de 1871. Le député de Montmorency lui a dit qu'il avait aidé ses amis dans les élections et il suppose qu'ils appartenaient au parti conservateur.

M. Cauchon a dit qu'il avait contribué de fortes sommes dans ce but.

En réponse à M. Bellingham, le témoin dit qu'il considérait que \$5,000 ou \$6,000 étaient un chiffre très élevé pour la position dans laquelle M. Cauchon se trouvait.

En réponse à M. Holton, il dit qu'il n'y a pas eu de noms ni d'explications de donnés.

M. HOLTON fait observer qu'il serait bon que l'on inscrive dans les minutes, que M. Cauchon devrait être lui-même interrogé, et qu'il a été invité de comparaître devant le comité.

M. ALLEYN dit qu'il n'a rien à soumettre pour la défense.

Le 5, une longue discussion eut lieu dans le comité sur la question de savoir quel rapport serait fait à la Chambre. M. Joly, après avoir engagé les membres du gouvernement à dire quelle ligne de conduite ils entendaient tenir, proposa les résolutions suivantes:

« Que ce comité est d'opinion que la cause qui lui a été soumise, est prévue par les clauses de la 32e Victoria, Chap. 3, section 4, et sous-section 1 de la section 5 qui se lisent ainsi:

40. Toute personne possédant ou jouissant, entreprenant ou exécutant, directement ou indirectement, seule ou en société, par elle-même ou par l'intermédiaire d'un mandataire, un contrat ou une convention, avec Sa Majesté, avec un employé public, ou avec un département de la province ou de la puissance, lequel contrat aurait pour but le service de la province ou de la puissance, et en vertu duquel une somme prise dans le trésor public, de la province ou de la puissance serait payée, ne

peut être nommé "conseiller législatif ni élu pour Québec aux dernières élections générales."

"Que ce comité recommande respectueusement que l'élection de l'hon. Jos. Cauchon, pour la division électorale de Montmorency, soit déclarée nulle et non avenue, par cette honorable chambre."

M. JOLY réitère l'opinion que les membres du gouvernement faisant partie du comité devaient prendre l'initiative, que lorsqu'il s'agit des privilèges de la Chambre, le gouvernement doit intervenir, puisqu'il commande à la majorité.

M. IRVINE dit qu'il approuve tout ce qui a été dit relativement à la responsabilité du gouvernement. Le ministère comme dirigeant la Chambre et supposant posséder sa confiance, se trouvait obligé d'agir lorsque la question de l'asile a été soulevée.

Comme l'enquête a été faite sur la demande de M. Joly, qui l'a conduite jusqu'à présent et a fait assigner tous les témoins, à l'exception d'un seul, le dernier, M. IRVINE, croit que le gouvernement ne doit pas intervenir et laisser la cause entre les mains de M. Joly.

Il est loin de dire que la cause soutenue par l'honorable député ne soit pas appuyée par les faits, mais il ne voudrait pas cependant partager toutes ses idées. Lorsque ce comité s'est réuni il a exprimé des doutes sur le droit qu'il possède d'arriver à des conclusions, ce que nous devons faire, c'est de soumettre les preuves au Parlement, le laissant libre de prendre les mesures qu'il croira nécessaires.

L'orateur dit que si on jetait les yeux sur lui pour proposer une conclusion, il ferait une motion dans ce sens.

Finalement la motion de M. Irvine, demandant que le comité soumette simplement à la Chambre un procès-verbal de ses procédés et de la preuve, fut emportée. Les membres du comité étant également divisés, le président, l'hon. proc.-gén. décida la question en votant pour la motion de M. Irvine.

On s'occupe beaucoup de la manière dont les livres du bureau de l'Instruction Publique, sont tenus; il paraît que la chose laisse à désirer. Mais comme de pareils reproches retombent sur les employés de ce bureau, ne devrait-on pas demander des explications à ceux des employés de ce bureau qui peuvent en donner. Il est juste d'ailleurs qu'on leur donne la chance de parler dans l'intérêt de leur réputation.

HORACE GREELEY.

Détroit, le 29 novembre, 10 h. du soir

Le télégraphe vient de nous annoncer que Horace Greeley est décédé à six heures et demie. Quoique cet événement ne fut pas entièrement inattendu, il est, comme tous les événements sont toujours, soudain; et plusieurs jours se passeront avant que le public pût pleinement comprendre que ce fameux journaliste n'était plus.

Près de quarante ans Horace Greeley a occupé une place préminente devant le peuple américain. Pendant la plus grande partie de ce temps, il a été à la tête du journal *La Tribune* de New-York.

Durant ces longues années d'un travail assidu, sa voix, jamais d'un ton incertain s'est toujours fait entendre sur toutes les questions les plus importantes qui ont souvent agité et parfois divisé l'opinion publique. Il a élevé *La Tribune*, il l'a rendue forte et grande et a su donner à ce journal une autorité, un pouvoir que tous les journaux qui étaient rangés sous sa bannière politique ont respecté et ont suivi ses enseignements jusqu'au moment de sa dernière candidature. L'âme qui lui a donné le souffle de la vie n'est plus pour l'inspirer; la créature survivra à son créateur. Il a laissé après lui des marques si profondes de son passage que ses ennemis ne pourront jamais les effacer.

Je ne me propose pas, dans cet article écrit à la hâte de faire le panégyrique de Horace Greeley: car c'est inutile: ses actes parlent pour eux-mêmes, et sont connus du peuple des États-Unis. Je veux seulement faire connaître l'homme que ses ennemis politiques ont tant abusé.

De tous les écrivains les plus distingués que le journalisme américain a produits, Horace Greeley est sans contredit le premier et domine tous les autres. Il avait la facilité d'exprimer sa pensée avec un style si vigoureux que peu pourraient le surpasser ou même l'égaliser. Souvent, il est vrai, il employait des expressions un peu dures, même blessantes, mais elle disaient, sans détour, sa pensée; et si parfois il faisait usage d'épithètes qui blessaient l'oreille, c'était dû plutôt au défaut de sa nature impulsive qu'à un manque réel de courtoisie ou à une absence totale chez lui de politesse. La politique n'était pas le fort de Horace Greeley et n'entraînait point dans toute sa nature. S'il l'eût mieux connue, il aurait pu jouer un grand rôle sur la scène politique et serait sorti de la lutte plus d'une fois victorieux. Il manquait d'habileté à faire jouer les ressorts qui font souvent monter les hommes au pouvoir ou aux places d'honneur. Il était fort chez le peuple américain, il avait une grande puissance sur lui, aussi en appelait-il souvent à son jugement pour faire décider les grandes questions qui divisaient les partis politiques, et son grand succès dans l'administration de *La Tribune* prouve que sa confiance dans le peuple était bien fondée.

Horace Greeley s'est trouvé souvent du côté de la minorité: aussi fut-il souvent diffamé et critiqué; mais jamais avec plus de fiel, jamais d'une manière plus implacable et sur des points plus frivoles que durant la dernière campagne présidentielle. On l'a dénoncé comme un sécessionniste, on l'a pointé comme un fanatique, on l'a représenté comme un homme faible, sans jugement, comme un vieillard vacillant dont la tête avait tourné par l'éclat de la babiole présidentielle, et qui avait sacrifié ses principes et les convictions d'une longue vie dans l'espoir de devenir le Président des États-Unis: on a dit tout cela et encore d'autres choses pire contre lui. On a constamment versé sur sa tête des torrents de blâme, de reproches et même de malédiction: la presse de l'administration Grant a abondé, colonnes après colonnes, de rapports les plus outrageants et les plus contradictoires dans le but de le placer dans une fautive position devant le peuple, particulièrement dans l'intention d'écorcher une nature aussi sensible que la sienne et spécialement dans le temps où il avait lui-même fermé la porte à toute réplique.

Tout maintenant est passé, les journaux, les orateurs, les écrivains qui ont vomi l'injure contre Horace Greeley de son vivant, n'osent point à présent qu'il est descendu dans la

tombe dire autre chose que du bien de ce grand homme, de cet homme juste et honnête, de ce vrai ami de son pays.

Les excitations et les fatigues de la lutte qu'il eût à soutenir contre la fraude, l'argent et la corruption, ajoutées au terrible coup qu'il a reçu dernièrement dans la mort de son épouse dévouée, au échevet de laquelle il veilla jour et nuit pendant quatre longues semaines pour lui prodiguer tous les soins possibles, l'inquiétude aussi l'ayant privé de son repos accoutumé, il fallait bien moins que tout cela pour briser sa constitution naturellement forte et robuste. L'esprit et le corps épuisés, la mort est venue lui donner le repos qu'il n'avait pu goûter pendant la maladie de sa femme.

Si Horace Greeley eut dirigé ses talents vers le forum au lieu de les consacrer au journalisme, il se serait acquis un grand nom et une haute réputation comme orateur. Quoiqu'il en soit les discours qu'il a prononcés en diverses occasions sont rangés parmi les perles les plus brillantes de la langue anglaise. Magnifiques par leur modestie, élégantes par leur simplicité, ils dureront et vivront, tandis que ses défauts et ses calomnieux seront oubliés. Ses discours pendant la campagne présidentielle de 1872 sont sans égaux dans les annales de la politique américaine. Tout ce qu'il voulait dire, il l'exprimait avec une vigueur merveilleuse et une clarté extraordinaire. Il avait le talent de renfermer, de resserrer dans un discours de cinq minutes ce que des orateurs n'auraient pu faire dans un discours de plusieurs heures, et il le faisait d'une manière si intelligible qu'il était toujours compris de tout son auditoire.

Il y a tant de biographies écrites sur Horace Greeley et l'histoire de sa vie est si familière aux américains et en partie au peuple de ce continent qu'il est inutile de donner une longue esquisse de sa vie. Il suffit de dire qu'il a laissé l'exemple de ce que la volonté peut faire. Il s'est fait lui-même ce qu'il est (*self made man*). Il a montré ce que le courage d'une persistance indomptable peut accomplir. Sans capital, n'ayant que ses mains pour l'aider, il avait une détermination de réussir dans tout ce qu'il entreprenait. Horace Greeley, fils d'un pauvre habitant, s'est élevé par la seule force de son génie à une haute position parmi les hommes éminents du siècle présent. Horace Greeley est né en 1811, à Amherst dans l'État de New-Hampshire. Il eut peu d'avantages d'obtenir dans son jeune âge une éducation soignée ou classique, mais il sut, par la seule force de sa volonté, se créer un fond de connaissances pratiques qu'il cultiva avec soin. En 1826, à l'âge de quinze ans, il commença son apprentissage dans l'art de l'imprimerie, et dans le mois d'août 1831, quelque temps après avoir appris son métier, il dirigea ses pas vers New-York. Pendant deux ans, il travailla dans cette ville comme ouvrier imprimeur; dans le mois de janvier 1833, il entra en société avec Francis Story, il commença la publication du *Morning Post* qui ne vécut que trois semaines. Ce revers, loin d'abattre son courage ne fit que le relever. En 1834, il publia le *New-Yorker* qu'il rédigea pendant sept ans, et fut à la tête de plusieurs autres journaux, entr'autres le *Log Cabin* publié dans l'intérêt du Général Harrison pendant la campagne de 1840. Le 10 avril 1841, il fonda *La Tribune* de New-York. Le *New-Yorker* et le *Log Cabin* devinrent alors partie de ce journal. Il a toujours été le rédacteur en chef de *La Tribune*, excepté pendant sa candidature pour Président. En 1848 M. Greeley fut élu au Congrès pour remplir le terme d'un membre décédé de la ville de New-York. Depuis le 1er décembre jusqu'au 4 mars, temps qu'il servit au Congrès, il se distingua seulement par l'opposition qu'il fit aux abus du péage par mille. Il a été plusieurs fois candidat pour des fonctions publiques, mais il a toujours été défait. M. Greeley a publié plusieurs de ses ouvrages; entre autres "Hints towards Reform" en 1850; "Glances at Europe;" "History of the Struggles for Slavery Extension or Restriction in the United States from 1787 to 1856;" "History of the American Conflict;" "What I know of Farming." et plusieurs autres ouvrages d'une valeur secondaire.

M. Greeley laisse deux filles, Gabrielle et Ida.

E. N. LACROIX.

COUR DE POLICE.

30 Novembre, 1872.

Dans la nuit du 29 au 30 de Novembre courant, des voleurs se sont introduits dans le magasin de fourrures de Monsieur George McIver, sur la rue Notre-Dame, et ont tout bouleversé les marchandises dans le magasin, sans toutefois en emporter; c'est encore la faute d'un concubinage, qui les a empêchés de finir ce qu'ils avaient si bien commencé.

Vers une heure du matin, le Constable Paul Gibbon, que les marchands de la rue Notre-Dame emploient pour surveiller leurs magasins pendant la nuit, était en fonction comme à l'ordinaire. Passant sur la rue St. Jacques, (autrefois petite rue St. Jacques) en arrière des magasins, il remarqua que la porte qui conduit à celui de Mr. McIver était ouverte.

Il entre, et remarque des traces sur la neige, et voit que le soupirail de la bâtisse est brisé.

Ne doutant plus que c'est l'œuvre des voleurs, notre constable attend avec patience, mais par malheur, il a été vu au clair de la lune, et deux hommes s'élançant du magasin pour traverser la cour, et prendre la fuite.

Le premier passe comme un lièvre, mais le second ne passe point, le constable l'a empoigné par le collet, malgré toute résistance, et le conduit à la station de Police.

Il se nomme Martin Blackmore, tanneur de métier, et résidant sur la rue Lagachetière, il est âgé de 25 ans.

L'examen préliminaire a eu lieu au Bureau de Police, et le Magistrat l'a renvoyé pour subir son procès aux prochaines assises criminelles dans le mois de Décembre.

Monsieur Charles Paquette, commerçant de Berthier, engagé dernièrement à Montréal, un charretier du nom de Jean Baptiste Poitevin, pour se faire conduire sur la rue St. Paul, environ cinq minutes de marche de l'hôtel Meunier, sur la place Jacques Cartier, où il pensionnait, moyennant la somme de vingt centins.

Rendu sur le Carré Dalhousie, le charretier arrête, et avertit monsieur Paquette, qu'il ne le conduirait pas plus loin, et qu'il fallait le payer immédiatement.

Un peu surpris de cette manière d'agir, monsieur Paquette descend de voiture, et donne au nommé Poitevin un billet d'une piastre, lui disant de lui remettre la balance.

Mais le charretier met son cheval au galop, et se sauve avec la piastre.

La Police fut avertie du fait, et le lendemain le constable St. Yves, arrêtait le voleur, qui, conduit devant le Magistrat, plaida coupable à l'accusation portée contre lui et fut condamné à six semaines de prison aux travaux forcés.

Le Chef de Police a aussi retranché la licence de charretier

du nommé Poitevin, et lorsqu'il sortira de prison il se trouvera forcé et obligé de gagner son pain d'une autre manière.

C'est malheureux, car le prisonnier était le soutien de sa vieille mère; mais il n'en est pas à sa première arrestation, et c'est l'ivrognerie qui l'a conduit sous le verrou.

NOUVELLES GÉNÉRALES.

On parle plus que jamais, à Laprairie, de pousser l'exploitation d'une mine de charbon dont on a presque découvert l'existence dans la Commune de cette localité. On comprend l'importance de ce mouvement, et les heureuses conséquences qui découleraient pour le pays d'une pareille découverte.—*Franco-Canadien*.

M. Bossange, agent d'émigration en France pour la Province de Québec, écrit à la *Minerve* qu'à l'avenir l'intervention des autorités françaises l'empêchera de nous envoyer de nouveaux émigrés.

L'hon. M. Morris, de juge-en-chef est devenu lieutenant-gouverneur de Manitoba.

M. S. H. Blake, avocat distingué, et frère de M. Ed. Blake, a été nommé vice-chancelier à Ontario, pour remplir la vacance créée par la résignation de M. Mowat.

Sherbrooke est une des villes de la Puissance qui progressent le plus rapidement. Ainsi il y a eu dans le cours de l'année, 103 constructions nouvelles, et 31 additions à des bâtisses existant déjà.

À Québec, dans la cause de *Gugy, appellant, Brown, intimé, l'appellant* a logé une requête en récusation du juge en chef Duval, fondée sur le motif d'inimitié capitale attribuée au juge.

La semaine dernière un navigateur de la Paroisse de St. Anne de la Pérade, atteint du typhus, est sorti pendant la nuit de l'hôtel où il se trouvait et dans un accès de délire il s'est mis à courir dans la rue jusqu'à épuisement, il s'affaissa et fut ramassé par la police, qui le conduisit en prison; il mourut quelques instants après.

On fait signer en ce moment à Montréal, une requête priant Mgr. Lafliche de se rendre à Rome pour représenter Mgr. de Montréal après du Saint-Siège.

Nous avons reçu le rapport du Ministre de l'Instruction Publique pour l'année 1870 et 71.

CHENMIN DE FER DU PACIFIQUE.—Le correspondant du *Globe* à Ottawa annonce que de nouvelles négociations ont été entamées entre la Cie. Allan et la Cie. McPherson, en vue d'en arriver à une fusion des deux entreprises. Le gouvernement s'occupe aussi de cette affaire.

Un cultivateur de Château-Richer, a été victime la semaine dernière à Québec, d'un des vols les plus audacieux que l'on puisse voir.

Il était entré dans une maison de la rue des Fossés pour y offrir ses produits, lorsqu'en sortant, il s'aperçut à son grand désespoir que, cheval, voiture, tout était disparu. Il put même voir au loin le voleur qui se sauvait à toute bride. Il courut aussitôt avvertir la police, mais toute recherche a été jusqu'ici inutile et le voleur n'a pu être pincé.

La voiture était chargée de dindes, d'oies et autres produits d'excellente qualité. Voilà un voleur qui va se régaler.

Un homme, Louis Casavant, de St. Damase, a été trouvé mort dans sa voiture, dans le rang L'Espérance de cette paroisse.

Il appert, d'après les témoignages entendus, que le défunt aurait laissé son domicile le 3 au matin avec sa voiture attelée de deux chevaux et chargée de vingt minots de blés qu'il allait faire moudre au moulin de St. Pie; qu'il aurait été vu passant le rang L'Espérance vers les huit heures du soir, venant du côté de son domicile, que son corps aurait été trouvé vers les six heures du matin, le 4 décembre courant, sous sa charge dans un fossé. La voiture avait été renversée sur lui, les chevaux n'avaient pu retirer la charge.

L'Archevêque de Québec est parti pour Rome, jeudi dernier, avec M. l'abbé Hamel. Un grand nombre de citoyens de Québec et de Montréal lui ont fait part des vœux qu'ils faisaient pour que son voyage soit heureux.

M. Ponchet, dans son grand ouvrage "L'Univers," dit qu'"anatomiquement et physiquement parlant," le mécanisme humain est très rude et grossier comparé à la délicatesse exquise démontrée dans l'organisme de certains animaux. Mais en nous, l'intelligence, le véritable sceptre de l'univers prédomine sur l'imperfection apparente de la matière. Par elle, l'homme seul approche des créatures choisies qui brillent auprès du trône de l'Éternel et forment un lien d'union entre le ciel et la terre. Si dans sa structure il appartient à notre sphère, il semble déjà s'élever vers l'essence suprême par la splendeur de son génie. Une grande et philosophique vérité, et cependant combien comparativement petit est le nombre et est rare le génie manifesté en proportion du nombre des habitants de la terre. Si l'homme se conformait plus aux lois de la santé et de la nature et était moins enclin à gratifier ses passions, il ne serait pas nécessaire d'annoncer le sirop composé d'Hypophosphite de Fellows comme un restaurateur des pouvoirs du cerveau et du système nerveux, pendant que le progrès du monde dans les sciences serait en vérité merveilleux.

NOUS DISONS QU'ELLES SONT BONNES.—Les pilules Shoshonees sont manufacturées avec le plus grand soin, examen et exactitude, d'après les vrais principes actifs, doublement perfectionnés et purifiés des agents réparateurs les mieux choisis du royaume végétal, de manière à leur donner des propriétés en accord avec les exigences de tous les ingrédients entrant dans la composition du remède Shoshonees et donnant en même temps aux pilules elles-mêmes des qualités plus désirables pour l'usage général, que toutes autres pilules de familles en circulation. En raison de l'extrême douceur et cependant grande certitude dans l'action des pilules, aussi bien que dans leurs effets fortifiants et guérissants sur l'estomac et les intestins, et de fait, sur tout le système; en raison en même temps de leur action pénétrante et fortifiante sur le foie, les rognons, la peau, etc., etc., nous disons qu'en raison de leurs qualités supérieures, les pilules sont mises en vente comme une médecine de famille.

LES CHEVALIERS DU POIGNARD.

ROMAN EMOUVANT PAR XAVIER DE MONTÉPIN.

(Suite.)

Et *cætera*, etc... Nous nous dispenserons de reproduire mille autres récriminations et divagations de cette force.

Alain répondit qu'il était de notoriété publique que le diable avait une horreur invincible pour l'eau bénite, les signes de croix, et généralement toutes les cérémonies de l'Eglise, que, par conséquent, puisque l'inconnu s'offrait pour être parrain, c'était une preuve irrécusable et lumineuse qu'il n'y avait en lui rien de diabolique.

Il ajouta qu'il avait consulté à ce sujet l'abbé Bricord, et que ce dernier n'avait vu aucun inconvénient à ce qui scandalisait fort la vieille paysanne.

Enfin, il eut réponse à tout.

Mais comment convaincre Jeanne Vatinel?... D'abord elle n'écouait pas.

Ensuite, elle ne voulait point être convaincue.

Elle reprit donc ses criailleries de plus belle et sur un ton de plus en plus haut.

Alain, impatienté, cessa alors de chercher à obtenir par la conviction ce qu'il se sentait parfaitement en droit d'imposer par sa volonté.

Il déclara qu'il était le maître, que son enfant lui appartenait, qu'il avait pris un engagement sacré vis-à-vis d'un homme sans lequel, à l'heure qu'il était, il n'existerait plus, et que, certes, il n'irait point se parjurer pour procurer à sa belle-mère le plaisir d'avoir Denis Coquin pour compère.

Jeanne Vatinel éclata en sanglots, et courut dans la chambre de Thémise, où elle entra en s'écriant :—Nous sommes tous perdus!... Alain veut donner ton fils au diable!

La jeune mère, épouvantée, se dressa sur son séant, attachant ses regards interrogateurs tour à tour sur sa mère et son mari.

Alain, ainsi mis en demeure par l'obstination insensée de la vieille femme, se vit donc forcé (au risque de tout le mal qu'une émotion trop vive pouvait faire à Thémise) de recommencer son récit et d'entrer dans les détails du péril mortel qu'il avait couru, de la façon dont il avait échappé à ce péril, et de ce qui en était résulté.

Thémise, dans tout cela, ne comprit qu'une seule chose: c'est que son Alain bien-aimé avait failli périr et qu'il avait dû deux fois la vie au courage du généreux inconnu.

Elle ne s'inquiéta point de ce qu'au fond pouvait être ce dernier, elle ne vit en lui que le sauveur de son mari, quelqu'un par conséquent, à qui elle devait toute son affection, toute sa reconnaissance, et elle donna hautement raison à Alain.

Jeanne Vatinel, voyant sa cause ainsi abandonnée par l'auxiliaire sur lequel elle pensait pouvoir compter le mieux, devait, selon toute prévision, se livrer à un nouvel accès de colère.

Il n'en fut rien.

Elle sembla, bien au contraire, se calmer aussitôt; elle parla des préparatifs du repas du surlendemain et elle poussa l'obligeance jusqu'à se charger d'arranger toute chose avec Denis Coquin, qui ne pouvait guère se voir ainsi évincé sans ressentir au fond de l'âme une grande mortification.

—Seulement, mon garçon,—dit Jeanne,—il faudra t'en aller demain à Yport chercher du poisson et de la rocaille. Il y a mon cousin Valin qui en a toujours au réservoir, et qui t'en donnera autant qu'il t'en faudra, pour t'obliger....

Alain réfléchit qu'il avait rendez-vous à trois heures sur le Perrey, avec l'inconnu, et qu'il fallait qu'il fût de retour pour ce moment-là.

Il répondit donc à sa belle-mère qu'il partirait pour Yport dès la pointe du jour; résolution que Jeanne Vatinel approuva chaudement.

Ensuite, comme Alain était épuisé de fatigue, il embrassa sa femme et son fils, et il alla se jeter sur les bottes de trèfle sec qui devaient lui servir de lit jusqu'aux relevailles de Thémise.

Trois minutes après, il dormait.

Le lendemain matin, dès le premier rayon de l'aube, Alain, sans éveiller personne, sortit de la chaumière, et tenant au bras un grand panier vide, formé de branches d'osier grossièrement entrelacées, il se mit en marche dans la direction d'Yport, petit village situé auprès de Fécamp, à peu près à quatre lieues d'Étretat.

Jeanne Vatinel guettait son départ.

Aussitôt qu'elle se fut assurée qu'il était déjà loin, elle courut au presbytère.

La vieille servante dormait encore; ce fut l'abbé Bricord qui ouvrit la porte.

—Monsieur le curé,—lui dit Jeanne,—je viens de la part d'Alain....

—Que désire-t-il?—demanda le prêtre.

—C'est au sujet du baptême.

—Eh bien?...

—Eh bien! monsieur le curé, si ça ne vous dérangeait pas de baptiser le petit aujourd'hui au lieu de demain, ça lui ferait bien plaisir, et à la mère aussi, et à moi aussi....

—Mais,—fit l'abbé,—c'est lui qui m'avait demandé de remettre la cérémonie à demain....

—Je sais bien, monsieur le curé, je sais bien.... Mais, voyez-vous, un petit enfant comme ça, c'est si susceptible.... mieux vaut se dépêcher d'en faire un *angelot* du bon Dieu....

—Vous avez complètement raison.

—Ainsi, monsieur le curé, vous le baptiserez aujourd'hui?

—Sans doute.

—Et à quelle heure?

—Immédiatement après ma messe, si vous le voulez, c'est-à-dire entre huit heures et huit heures et demie....

—Grand merci, monsieur le curé.

—C'est vous, je crois, qui êtes la marraine, madame Vatinel?....

—Oui, monsieur le curé.

—Et quel est décidément votre compère?

—C'est Denis Coquin, monsieur le curé.

—Ah!... fit le prêtre étonné.

Puis après un silence il reprit:—Mais je pensais.... Alain m'avait dit hier....

—Que ça serait l'homme de la Tour Maudite, n'est-ce pas?....

—En effet.

—C'est que voyez-vous, ça contrariait beaucoup Thémise.... Alors Alain a changé d'idée.... Il a revu l'homme dont vous parlez, monsieur le curé, et il se sont arrangés ensemble....

—Alors tout est pour le mieux.

—Oui, monsieur le curé.... Je m'en retourne, nous serons à l'église à huit heures et quart, avec l'enfant et le parrain.... N'oubliez pas, monsieur le curé, que le repas est pour deux heures....

Jeanne Vatinel, après avoir menti, ainsi que nous venons de

le voir, avec un aplomb consommé, sortit du presbytère sans que l'abbé Bricord eût pu se douter le moins du monde qu'elle n'y était point venue de la part d'Alain.

La vieille paysanne alla prévenir Denis Coquin de se tenir prêt.

Puis elle passa chez tous les invités de la veille, et leur annonça que le repas baptismal était avancé de vingt-quatre heures, et que la table serait mise, ce même jour, à deux heures de l'après-midi.

Au moment où l'abbé Bricord sortait de la sacristie, où il avait déposé, après la messe, ses ornements sacerdotaux, Jeanne Vatinel, Denis Coquin, la sage-femme portant l'héritier présomptif du nom de Poulaillet, et enfin trois ou quatre parents et amis qui devaient servir de témoins, entraient dans l'église.

Le parrain et les témoins s'étonnaient bien un peu de l'absence d'Alain, car la vieille paysanne n'avait rien expliqué à qui que ce fût.

Elle avait même poussé le désir de garder son secret jusqu'à ne point dire à Thémise pourquoi on lui enlevait momentanément son enfant.

L'abbé Bricord commença la cérémonie, et l'eau sainte, qui lave de génération en génération la tache du péché originel, coula sur le front du fils d'Alain et de Thémise.

Le petit garçon reçut au baptême les noms de *Denis* et de *Jean*.

Il devait leur donner plus tard une illustration que, certes, Denis Coquin et Jeanne Vatinel ne soupçonnaient guère!....

Aussitôt rentrée dans la chaumière d'Alain, la vieille femme s'occupa avec une ardeur et une activité prodigieuses des préparatifs du repas.

Elle avait fait tuer, la veille, un mouton gras à cette intention.

Les deux gigots furent mis au four, dans de grands plats de terre à demi pleins de petites pommes de terre rondes qui devaient cuire et se rissoler dans le jus de la viande.

Une broche, chargée de quatre poulets, s'appêtait à tourner devant un grand feu.

Enfin une chaudière, remplie d'eau de mer bouillante, pendait à la crémaillère, prête à recevoir le poisson qu'Alain allait rapporter d'Yport.

Il s'agissait ensuite de dresser la table.

Des planches de sapin, mises bout à bout sur quatre tréteaux, en tinrent lieu.

Plusieurs draps de lit, posés sur ces planches, remplacèrent la nappe qui manquait.

Les assiettes de faïence à fleurs, les services de fer et d'étain furent placés symétriquement.

Enfin la table se chargea de petites cruches remplies de cidre.

Jeanne Vatinel venait d'achever ces préparatifs, quand Alain parut sur le seuil.

Il était en ce moment une heure et quelques minutes.

XIV.—LE REPAS.

La porte s'ouvrit, avons-nous dit, et Alain entra.

Son grand panier était rempli jusqu'aux bords de poissons encore palpitants.

A l'aspect des préparatifs qui s'offraient à sa vue, son visage exprima le plus complet étonnement.

—Ah! par exemple,—s'écria-t-il,—faut croire, mère Jeanne, que vous avez joliment peur d'être en retard! Ça n'a pas de bon sens.... A-t-on jamais vu une femme raisonnable mettre le couvert la veille pour le lendemain?....

Jeanne Vatinel dédaigna de se retrancher derrière les ambages dont la tactique féminine est ordinairement si prodigue.

Elle aborda nettement la question, et *prit*,—comme on dit,—le bœuf par les cornes.

—Tu as raison, Alain,—répliqua-t-elle,—ça ne se serait jamais vu.... C'est qu'aussi ce n'est pas demain qu'a lieu le repas, c'est aujourd'hui....

—Avant le baptême?....

—Non, après.

—Mère Jeanne.... mère Jeanne, qu'est-ce que vous dites? vous savez bien qu'on ne baptisera pas l'enfant aujourd'hui!....

—C'est toi, mon garçon, qui ne sais pas qu'il est baptisé depuis ce matin.

—Mais le parrain?... le parrain?....

—Eh bien! le parrain, il a récité les prières et dit ce qu'il fallait dire, comme un bon chrétien qu'il est.

—Vous l'aviez donc fait prévenir?

—Il était tout prévenu.

—C'est impossible, puisque je ne dois le voir que dans deux heures, et que vous n'avez pu le rencontrer hier au soir.

—Tu perds la tête... Est-ce qu'il ne sortait pas d'ici, quand tu es revenu de chez M. le curé?

—Mère, de qui parlez-vous donc?

—Ah! d'un bien brave homme.... de mon compère.... de Denis Coquin....

—Denis Coquin!... répéta Alain avec stupeur.

—Pardine!... il y avait longtemps que c'était convenu....

—Vous avez fait cela?....

—Mon Dieu, oui.

—Mais vous savez bien que j'avais promis.... que j'avais juré....

—Une promesse faite au diable, crois-moi, mon garçon, ça n'engage pas....

(A continuer.)

La perte de mémoire est toujours le premier indice d'un désordre ou affaiblissement du système nerveux. La rapidité avec laquelle l'intelligence est rétablie par l'usage du sirop composé d'ypophosphite de Fellows est peut-être la meilleure preuve de son pouvoir à rétablir la force du système nerveux.

REMARQUE.—Nous avons remarqué que le magasin de fourrures de M. F. X. Dubuc est continuellement encombré d'acheteurs; il est de fait que les fourrures de cette maison, sont très-élegamment manufacturées et que les prix sont extrêmement réduits. C'est au coin des rues Wolfe et Ste. Catherine.

TABLEAU DES PÈRES DU CONCILE ŒCUMÉNIQUE DU VATICAN.—M. Desmarais, artiste photographe, vient de mettre en vente à ses ateliers, Quarré Chabouille, en cette ville, ce Tableau qui contient une collection complète et authentique de tous les vénérables Prélats qui ont assisté au dernier Concile Œcuménique. Cette collection qui comprend 731 portraits rendus avec fidélité et une perfection étonnante, est en deux tableaux. Prix des deux, \$5.00.

M. Desmarais a encore quelques exemplaires du tableau contenant les photographies de tous les membres du clergé catholique du Diocèse de Montréal. Prix \$3.00. Ces deux collections précieuses devraient se trouver dans toutes les familles catholiques du pays.

3-47-1

CHARADES PROPOSEES.

CHARADE No. 39.

Un étoffe riche, précieuse est mon premier,
L'oxygène et l'hydrogène font mon dernier;
Les peuples s'enorgueillissent de mon entier.

J. Z. C. M.

CHARADE No. 40.

On paie avec mon premier;
On glisse sur mon dernier;
Et l'antique *Calèche* est fière
De me posséder tout entier.

J. Z. C. M.

CHARADE No. 41.

Poil sans plumes à mon premier,
Plumes sans poil à mon dernier,
Poil ni plumes à mon entier.

J. N. MILLER.

CHARADE No. 42.

Pour avoir mon premier,
Il me faut mon dernier.
Et cependant,
Rien de plus déplaçant
Que mon entier.

CHATILLON DE N.

ENIGME No. 43.

Je suis le commencement et la fin de tout:
Sans moi, il n'y a ni printemps, ni été, ni automne.
J'existe après la mort, et pourtant je ne suis point Dieu.

M. A. D. G., de Y.

CHARADE No. 44.

Bien des jeunes filles envient mon premier
Depuis la naissance de l'homme se compte mon dernier,
Et Dieu b'nit mon entier.

L. N. S.

CHARADE No. 45.

Mon premier sert à la chasse,
Mon dernier sert à la soupe,
Mon entier sert au criminel.

L. N. S.

CHARADE No. 46.

Mon premier est sans esprit,
Mon dernier est sans argent,
Et mon entier—sans contredit
Annonce un être violent.

ELZEAR.

CHARADE No. 47.

Sans cesser d'être mon dernier,
Sexe aimé, mais parfois volage,
Si je te vois sur mon entier,
Je double mon premier pour t'offrir mon hommage.

A. B.

CHARADE No. 48.

Mon premier se sert de mon dernier
Pour manger mon entier.

J. A. H.

CHARADE No. 49.

Mon premier fait trois pas en musique,
Il sépare aussi tout ce qui l'approche.
Redoutez mon second, déliez dangereux:
A fait mourir plus d'un malheureux,
Gardez-vous de croire à mon entier,
Eblouissant, il ne peut que tromper.

MARIA L.....

CHARADE No. 50.

Mon premier est la tête de Letellier,
Mon second l'époux de votre fille;
Mon tout, un Canadien,
Poète, écrivain.

TINGWICK.

Une gravure sera donnée à la personne qui, la première, nous enverra de bonnes réponses à toutes ces charades.

Nous suivrons les conseils qu'on nous donne et nous serons plus particuliers, à l'avenir sur le choix de nos charades et énigmes. Il faudra qu'elles soient suivant les règles. Les réponses devront nous être envoyées en même temps que les charades et énigmes.

REPONSE A LA CHARADE No. 25

[L'Opinion Publique, 28 Nov. 1872.]

Mon premier, dites-vous, est habile fripon,—CHA [t.]
Et toujours le vainqueur de mon rusé second,—BA [t.]
Et si parfois, Monsieur, je rime une charade
Dont la terminaison est: "da, de, di, do, du,"
Vous ne prétendez point que c'est du temps perdu?
Oh! non, de votre part ce serait trop maussade!

E. B. DE ST. AUBIN.

Ottawa, le 30 Nov. 1872.
Les bonnes réponses aux charades proposées dans notre dernier numéro étaient les suivantes:

No. 30, Vergias; No. 31, Ecorneuf; No. 32, [mots en carré.]

B O R D
O H I O
R I E N
D O N S

No. 33, Duvernay; No. 34, Mercure; No. 35, Quartier; No. 36, Patronage; No. 37, Sulte; No. 38, Vincent.

C'est Mlle. Joséphine, de Rigaud, qui a gagné la gravure en nous envoyant les réponses par télégramme.

Voici les noms des autres personnes qui ont envoyé de bonnes réponses à ces charades:

MM. A. Cartier, de St. Jean; H. Lusignan, de St. H...., Ed. Arpin, St. Jean; J. T. V. B., de Trois Rivières; Ed. B., de L'Université-Laval; Dlle Emma Rivard, de T. R.

Noms des personnes qui ont envoyé de bonnes réponses à plusieurs des charades du dernier et de l'avant-dernier numéro.

Dme C. Samson, Québec; Dlle Vallée, de Charlesbourg; M. A. de F...., de Montréal; M. J. B. Gilbert, de St. Roch, Québec; M. J. Danjou, Trois-Pistoles; M. C. A. C. Thibault, Lotbinière; Dlle Azélie Lussier, M. A. D. G. de Y.... Dlle E. Lassalle, de Trois-Rivières; F. Venner, un élève de l'Académie du Plateau; un abonné de Yamachiche, M. F. X. C.... de R. du Loup; A. Lamy, de St. Séver; J. B. Caouette, de St. Roch, Québec; une abonnée de Tingwick; Dlle Eliza Bossé, de Chicoutimi; Mme J. E. G., de St. César; Chrs A. Ern. G. Rivière-Quelle; MM. A. Turgeon, D. Routhier, Dautaud et G. M. Courvoisier, d'Ottawa; Dlle Dugal, de Ste. Anne; A. Martineau de Champlain; Dame P..... de Rigaud.

Les annonces de naissance, mariage ou décès seront publiées dans ce journal à raison d'un écu chaque.

MARIAGE.

A Matane, le 25 courant, par le Rév M. Luc Rouleau, M. L. Jos. Levasseur, marchand, à Dlle Aglaée Paradis. Garçons d'honneur, M. A. Paradis, frère de la mariée, et M. Théodore McKinnon; filles d'honneur, Dlle Angèle Paradis, sœur de la mariée, et Dlle Théodose Chouinard. Nous souhaitons bonheur et prospérité aux deux jeunes époux.

DECES.

A St. Johnsbury, Vt., le 1er décembre, à l'âge de 44 mois, George-Ferdinand, enfant de M. Théophile Chabot, autrefois du Canada.

L. O. DAVID,
AVOCAT,
TIENT maintenant son bureau au
No. 38 de la RUE ST. JACQUES.

ACHETEZ VOTRE FARINE pour Pains,
Galettes, Biscuits et Coniseries au Magasin
de Farine de Brodie, coin des rues Craig et Bleury.

Toutes les FARINES sont garanties et livrées sans
charge.

La célèbre Farine de Brodie qui se lève seule.
de Sarrazin.

Farine de Blé d'Inde, d'Avoinne, de Sarrazin.
Avoine, Son, Gruce, etc., pour nourriture d'animaux
3-50-0



ELARGISSEMENT DU CANAL WELLAND.
Avis aux Contracteurs.

DES SOUMISSIONS cachetées, adressées
au soussigné et endossées, "Soumission pour
le Canal Welland," seront reçues à ce Bureau, jus-
qu'à MIDI, VENDREDI, le 10ème jour de JANVIER
(1873) pour la construction de Neuf (9) Ecluses, et
Neuf (9) Déversoirs, l'excavation de l'Écluse et des
Déversoirs; Biefs, Coursiers, etc., sur la nouvelle
partie du Canal Welland entre Thorold et le Port
Dalhousie.

Les ouvrages seront donnés par sections; dont
quatre numérotées 8, 9, 10 et 11 sont situées contre le
Cimetière de Ste. Catherine, le Grand Chemin de
Fer Occidental, et les Sections No. 15 et 16 sont si-
tuées entre Brown's Cement Kilns et ce qui est connu
sous le nom de Marlatt's Pond.

Des soumissions seront reçues pour certaines par-
ties de l'élargissement et du creusement du "prism"
du Canal au haut du Port Robinson et pour l'enlè-
vement de la partie du terrassement de la "Tran-
chée Profonde," etc., etc.

Les cartes des diverses localités, ainsi que les
plans et devis des travaux peuvent être vus à ce
Bureau le et après VENDREDI, le 13ème jour de
DECEMBRE prochain, alors que l'on donnera des
blancs de soumissions. On peut obtenir aussi des
renseignements identiques au sujet des travaux au
Nord de Marlatt's Pond au Bureau de l'ingénieur,
résidant à Thorold; et pour les travaux au sud de
Allanburg, les Plans, etc., peuvent être vus au Bu-
reau de l'ingénieur résidant à Welland.

Toutes les soumissions doivent être faites sur des
blancs à cet effet, et à chacune d'elles l'on devra ap-
poser les signatures de deux personnes solvables et
responsables, voulant se porter garants de la due
exécution du contrat.

Le Département ne s'engage pas d'accepter la
plus basse ni aucune des soumissions.

Par ordre,
F. BRAUN,
Secrétaire.

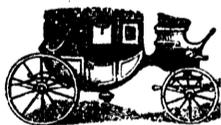
Département des travaux publics, }
Ottawa, 72 Nov. 1872. } 3-49 d

NATRO-KALI
OU
EXTRAIT DE SAVON DE GOULDEN.
PRENEZ partie de la Graisse de rebut et faites
vous-même votre Savon. Le meilleur Savon
de famille qu'il y ait. Il n'y a pas de substance sa-
ponacée, lessive ou potasse d'une force et d'une
pureté aussi concentrée que le NATRO-KALI ou
EXTRAIT DE SAVON. Une livre de cet Extrait peut
faire environ quinze livres de très-bon savon dur.
Il fait du savon dur, du savon mou, du savon jaune,
du savon de toilette, etc.

POUR DIVERSES FINS.
Faites dissoudre dans un gallon d'eau une livre
d'EXTRAIT DE SAVON et servez-vous-en comme ci-
après: Pour nettoyer les Machines, une boîte d'une
livre dans un gallon d'eau; pour nettoyer la Vais-
selle, Plate, etc., une chopine dans un gallon d'eau;
pour écouer les Te rines, Barattes, etc., une chopine
dans un gallon d'eau; pour laver les Arbres, un de-
mi-gallon dans un gallon d'eau; pour laver la Pointure,
une pinte dans un gallon d'eau; pour désinfecter les
Lieux infectés, une pinte dans un gallon d'eau.

A vendre chez tous les Pharmaciens et marchands
de la campagne. Préparé seulement par l'Inven-
teur, J. GOULDEN, 175 Rue St. Laurent, 2-8 Rue
St. Paul et 363 Rue Ste. Catherine, Montréal. 3-47 l

D. GERVAIS & Cie.,
CARROSSIERS,
69—RUE ST. BONAVENTURE, MONTREAL.—69



ONT remporté les
CINQ premiers prix
à la dernière Exposition
Provinciale tenue à Mont-
réal.

Le carrosse présenté
par les citoyens du Vi-
lage St. Henri, à Sa Grandeur Mgr. de Montréal, à
l'occasion de ses noces d'or,—le plus beau, sans con-
tre-dit, de toute l'Amérique—a été fabriqué par eux.
Les plus magnifiques carrosses de Montréal sortent
de leurs ateliers.

Ils ont actuellement en magasin toutes sortes de
voitures d'été et d'hiver, dont le style et le fini ar-
tistiques ne sauraient être surpassés. 3-46 l

A. SICOTTE.
No. 331 RUE ST. LAURENT,
Ferblantier, Plombier
Poseur de Tuyaux à
Gaz, Bains, Lieux d'Al-
sance, Couverture en
Ferblanc, en Tôle
Galvanisée et en Ar-
doise.



Aura toujours un as-
sортiment complet et
varié de Ferblanteries,
Ferrermeries, Réfrigé-
rateurs, Huile de Char-
bon, Lampes, Cheminées, Mèches, etc.

Toutes commandes seront exécutées avec soin et
à des prix très modérés. 3-43 z.

POUDRE ALLEMANDE,
SURNOMMÉE

THE COOK'S FRIEND

NE FAILLIT JAMAIS, ET EST VENDUE CHEZ
TOUS LES EPICIERS RESPECTABLES. 3-38 z.

AGENTS DEMANDÉS. \$150 par mois.
Pour vendre le TINKER (CHAUDRONNIER)
l'article de ménage le plus utile qui ait jamais été
inventé. Adresser H. K. ANDERSON, Boîte 360, Bu-
reau de Poste, Montréal, P.-Q. 3-50d.



CHAISE AJUSTABLE DE WILSON.

La Nouveauté du Siècle.
MÉCANISME très-ingénieux, chaise pou-
vant être mise en trente positions différentes
et transformée en chaise d'invalides, de parloir,
de bibliothèque, de lecture, d'écriture, de repos, de fumeur,
d'étudiant, de médecin, de dentiste, ou pouvant être
transformée en canapé, lit, berceau ou balançoire
pour un enfant.

Des circulaires, avec diagrammes explicatoires,
seront envoyées gratis sur application. Les ordres
par la maille ou autrement reçoivent une prompte
attention; les chaises sont empaquetées avec soin et
sûreté et expédiées à l'adresse donnée, aussitôt
après réception du prix d'achat, ou transmises par
express, payables sur délivrance.

DR. N. A. SMITH & CIE.
Seuls fabricants et agents pour la Puissance du
Canada.
No. 241, RUE ST. JACQUES.
MONTREAL, P. Q. 3-42 z

\$50,000 VALANT
CONSISTANT EN
HABILES FAITES.
DRAPS, "TWEEDS," CASIMIRES, CHAPEAUX,
MERCERIES, &c., &c., &c.
Habilllements faits à ordre, aux prix les plus réduits
et avec promptitude.

Une visite est sollicitée.
R. DEZIEL,
131, Rue St. Joseph.
3-22z

SIROP DE GOMME D'EPINETTE
ROUGE DE GRAY.

LES effets de la Gomme d'Épinette rouge,
dans les maladies des Poumons et de Gorge,
tel que la Toux, le Rhume, l'Asthme, la Bronchite
etc., sont vraiment étonnants. Dans cette prépara-
tion, toutes les excellentes propriétés de la Gomme
y sont soigneusement gardées.

Prix: 25 centins par bouteille. A vendre chez tous
les principaux pharmaciens du Canada. Engros et en
détail chez le préparateur
HENRY R. GRAY
PHARMACIEN,
144 Rue St. Laurent,
MONTREAL.
3-5-2z



ELARGISSEMENT DU CANAL WELLAND.
AVIS AUX CONTRACTEURS.
LES CONTRACTEURS sont par les pré-
sentes informés que les Plans, spécifications,
etc., des neuf écluses, déversoirs, et autres ouvrages,
sur la nouvelle partie du canal Welland, entre
Thorold et le port Dalhousie, ne seront pas prêts
pour inspection avant Vendredi, le 20 courant.

Par ordre,
F. BRAUN,
Secrétaire.

Département des Travaux Publics, }
Ottawa, 7 Dec. 1872. } 3-50b

Compagnie pour les Pianos, de
New-York et Boston.

432, RUE NOTRE-DAME, MONTREAL,
SEULS AGENTS pour les Pianos célèbres
de HALLÉ, DAVIS & CIE., Boston E.-U.;
les pianos de W. H. JEWETT & CIE., Boston,
E.-U.; les orgues de chapelle et de salon de GEO.
WOOD & CIE., Boston, E.-U.; et les pianos bien
connus de WEBER & CIE., garantis pour cinq ans.
THOMAS A. HAINES, gérant.
Assortiment splendide de Pianos et Orgues.
Pianos à louer.
Pianos (changés
Orgues) à louer.
Réparations faites convenablement.
Pianos vendus par versements.
Pianos vendus avec termes faciles.
Rappelez-vous l'endroit, 432, RUE NOTRE-DAME,
porte voisine de la "Maison des Récollets."
Les instruments à meilleur marché dans Montréal.
3-44z

LOUIS BARRÉ & CIE.,
SCULPTEURS ET DOREURS
Fabricants de
CADRES DE MIROIRS ET PORTRAITS.

Toujours en mains toutes espèces de
DORURES DE LITHOGRAPHIES, PHOTOGRAPHIES,
Peintures à l'huile, Aquarelles, Corniches de Ri-
deaux, Corniches en Noyer Noir pour or-
nements avec Dorures, etc.
Coins des Rues Craig et St. Pierre,
MONTREAL.

Les abonnés de l'Opinion Publique trouveront un
grand avantage à y faire encadrer leurs gravures.
3-43 l

DÉPARTEMENT DES DOUANES.
Ottawa, 19 Novembre, 1872.
L'COMPTE AUTOMATIQUE sur les ENVOIS
AMÉRICAINS, jusqu'à nouvel ordre, sera de 12
pour cent.

R. S. M. BOUCHETTE,
Commissaire des Douanes.
3-43 l

EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1855.
MÉDAILLE DE 1ÈRE CLASSE,
ALFRED LABARRAQUE & Cie.
QUINUM LABARRAQUE
Approuvé par l'Académie Impériale de Mé-
decine à Paris.

Le Quinum Labarraque
est un vin éminemment
tonique et fébrifuge des-
tiné à remplacer toutes
les autres préparations
de quinquina.

Les vins de quinquina
ordinairement employés
en médecine se présentent
avec des forces de quin-
quina dont la richesse en
principes actifs est ex-
trêmement variable; de
plus en raison de leur
mode de préparation, ces
vins ne contiennent que
des traces de principes
actifs.

Le Quinum Labarraque
approuvé par l'Académie
de médecine, constitue
au contraire, un médica-
ment de composition dé-
terminée, riche en prin-
cipes actifs, sur lequel les
médecins et les malades
peuvent toujours com-
pter.

Le Quinum Labarraque
se prescrit avec succès
aux personnes faibles et
débilitées, soit par diver-
ses causes d'affaiblisse-
ment, soit par suite de
maladies; aux adoles-
cents fatigués par une
croissance trop rapide;
aux jeunes filles qui ont
de la peine à se former et
à se développer; aux fem-
mes en couches et aux
vieillards épuisés par
l'âge ou la maladie. C'est
le meilleur préservatif
des fièvres.

Dans les cas de chlo-
rose, anémie, pâles cou-
leurs, ce vin est un puis-
sant auxiliaire des ferru-
gineux. Associé par ex-
emple aux pilules de
VALLET, il produit des
effets remarquables par
la rapidité de son action.

AGENTS SPECIAUX POUR LE CANADA:
DEVINS & BOLTON.—FABRE &
GRAVEL, Montreal, Ed. GIROUX, Québec.

GOUDRON DE GUYOT.
Liquor Concentrée et Titree.

M. Guyot est parvenu
à enlever au goudron son
arôme et son amertume
insupportables et à le
rendre très soluble. Met-
tant à profit cette heu-
reuse découverte, il pré-
pare une liqueur concen-
trée de goudron, qui, sous
un petit volume, contient
une grande proportion de
principes actifs.

pour obtenir à l'instant
un verre d'excellente eau
de goudron sans goût dé-
sagréable. Chacun peut
ainsi préparer soi-même
son eau de goudron au
moment du besoin, ce qui
offre économie de temps,
facilité de transport et
évite le maniement si
désagréable du goudron.

Le Goudron de Guyot a
donc tous les avantages
de l'eau de goudron ordi-
naire, sans en avoir les
inconvenients. Il suffit
d'en verser une cuillerée
à café dans un verre d'eau

Le Goudron de Guyot
remplace avec avantage
bien des tisanes plus ou
moins inertes, dans les
cas de rhumes, bronchi-
tes, toux, catarrhes.

Le Goudron de Guyot est employé avec le plus
grand succès dans les maladies suivantes:

EN BOISSON:—Une cuillerée à café pour
un verre d'eau, ou deux cuillerées à bouche
par bouteille:

BRONCHITES
CATARRHE DE LA VESSIE
RHUMES
Toux OPINIATRE
IRRITATION DE POITRINE
COQUELUCHE.

EN LOTIONS:—Liquor pure ou étendue
d'un peu d'eau.

AFFECTIONS DE LA PEAU
DEMANTEAISONS
MALADIES DU CUIR CHEVELU.

EN INJECTIONS:—Une partie de liqueur et
quatre d'eau.—Efficacité toute spéciale.

ÉCOULEMENTS ANCIENS OU RÉCENTS
CATARRHE DE LA VESSIE.

Le Goudron de Guyot a été expérimenté avec un
véritable succès dans les principaux hôpitaux de
France, de Belgique et d'Espagne. Il a été reconnu
que, par les temps chauds, il constitue la boisson la
plus hygiénique, et surtout pendant les temps
d'épidémie.—Une instruction accompagne chaque
flacon.

PRIX DU FLAON: 2 FRANCS.
AGENTS SPECIAUX POUR LE CANADA:
DEVINS & BOLTON.—FABRE &
GRAVEL, Montreal—Ed. GIROUX, Québec.

CHARBON DE BELLOC.
Approuvé par l'Académie Impériale de Médecine
le 27 Décembre, 1849.

C'est surtout à ses propriétés éminemment absor-
bantes, que le Charbon de Belloc doit sa grande effi-
cacité. Il est spécialement recommandé contre les
affections suivantes:

CASTRALGIES
DYSPEPSIE
PYROSIS
AIGREURS
DIGESTIONS DIFFICILES
CRAMPES D'ESTOMAC
CONSTIPATION
COLIQUES
DIARRHÉE
DYSENTERIE
CHOLÉRIQUE.

MODE D'EMPLOI.—Le Charbon de Belloc se prend
avant ou après chaque repas, sous forme de Poudre
ou sous forme de PASTILLES. Le plus convenable
n'est-à-dire se fait sentir dès les premières doses. Une
instruction détaillée accompagne chaque flacon de
poudre et chaque boîte de pastilles.

PRIX DU FLAON: 2 FRANCS.
PRIX DE LA BOITE: 1 FRANCO 50.
AGENTS SPECIAUX POUR LE CANADA:
DEVINS & BOLTON.—FABRE &
GRAVEL, Montreal—Ed. GIROUX, Québec
3-44 z

AVIS.
LES ABONNÉS DE L'OPINION PUBLI-
QUE trouveront à faire encadrer leurs gravures
à bas prix, chez
N. RHÉAUME,
75—RUE ST. LAURENT ---75
3-50-f

LES chapeaux de feutre, de paille,
etc., etc., pour les dames, mes-
sieurs et enfants, nettoyés, teints
et formés dans le style le plus récent,
chez **GEO. E. SIEGARS,**
SUCCESSION DE J. W. KETCHUM, 696 Rue Craig.
3-40-m.

LIBRAIRIE NOUVELLE
ALPHONSE DOUTRE ET CIE.,
(Coin des Rues Notre Dame et St. Gabriel.)
MONTREAL.

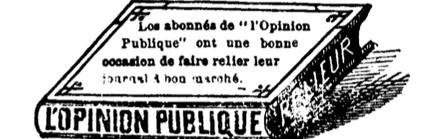
Reçoivent constamment ce qu'il y a de plus nou-
veau en
ROMANS, DROIT, MÉDECINE, MUSIQUE, &c.
Toutes demandes pour livres seront exécutées avec
la plus grande promptitude. 3-50z

O. DESMARAIS,
PHOTOGRAPHE,
Coin des rues Craig et St. Laurent,
MONTREAL.

On prend des photographies de toutes grandeurs.
Photographies encadrées à bon marché. 3-20z

LE SOUSSIGNÉ OFFRE EN VENTE:
L. GLACIÈRES et SABOTIÈRES améliorées, COUVERTS
en fil de fer: aussi un assortiment de **CORNICHES** et
ORNEMENTS DE RIDEAUX.
L. A. SURVEYER,
524, Rue Craig, Montréal.
3-23z

J. D. NORMANDIN, RELIEUR, REGLEUR ET
MANUFACTUREUR DE LIVRES BLANCS.



Les abonnés de "l'Opinion
Publique" ont une bonne
occasion de faire relier leur
journal à bon marché.

PORTE VOISINE DU No. 57 RUE St. GABRIEL
MONTREAL. 3-49zf

MENERLY & KIMBERLY,
Fondeurs de Cloches,
TROY, N. Y.
MANUFACTURENT une qualité supé-
rieure de **CLOCHES D'ÉGLISE** et autres
Cloches.
Ils donnent une attention toute spéciale aux
CLOCHES D'ÉGLISE.
Des catalogues illustrés, avec d'amples détails,
ensemble avec des cloches de toute grandeur, fournis
par **FAIRBANKS & CO.**
3-45m 403, RUE ST. PAUL, Montréal.



AVIS AUX CONTRACTEURS.

CHEMIN DE FER INTERCOLONIAL.
LES COMMISSAIRES nommés pour la
construction du chemin de fer Intercolonial, don-
nent par les présentes avis public qu'ils sont
prêts à recevoir des Soumissions, pour la Pose des
Lisses et l'Empierrement sur les Divisions suivantes,
savoir:
No. 1, sur les Sections 3, 6, 9 et 15,—une distance
d'environ 78 milles.
No. 2, sur les Sections 16, 10 et 20,—une distance
d'environ 46 milles.
No. 3, sur les Sections 21, 22 et 23,—à partir de la
Rivière Miramichi, jusqu'à Moncton, une distance
d'environ 72 milles.

Toutes les susdites sections sont dans la Province
du Nouveau Brunswick.

On peut se procurer les spécifications et des for-
mules de Soumission au bureau de l'ingénieur en
chef à Ottawa, et aux bureaux des ingénieurs, à
Rimouski, Dalhousie, New-Castle et Moncton.

Des soumissions cachetées, marquées "Soumis-
sions" et adressées aux commissaires, seront reçues
à leur bureau à Ottawa, jusqu'à midi, VENDREDI,
le 31 janvier 1873.

A. WALSH,
ED. B. CHANDLER,
C. J. BRYDGES,
A. W. McLELAN,
Commissaires.

Chemin de Fer Intercolonial }
Bureau des Commissaires }
Ottawa, 30 Nov. 1872.
N. B.—Des soumissions séparées seront requises
pour les Divisions Numérotées 1, 2 et 3. 3-50d



AUX CONTRACTEURS.

CHEMIN DE FER INTERCOLONIAL.
LES COMMISSAIRES nommés pour la construction
du chemin de fer Intercolonial, donnent avis public
qu'ils sont prêts à recevoir des soumissions pour
l'érection d'une bâtisse pour les passagers et rafraî-
chissements, bâtisse pour le Fret et bâtisse pour
engin, à Campbellton, N. B., et une bâtisse pour
passagers et rafraîchissements à New Castle, N. B.

Les plans, spécifications, et forme de soumissions
peuvent être vus au bureau de l'ingénieur en chef, à
Ottawa, et au bureau des ingénieurs, à Rimouski,
Dalhousie, New Castle et Moncton.

Les soumissions pourront être pour le tout, en un
nombre moindre de ces bâtisses, et seront reçues,
marquées "soumissions pour les Bâtisses," au bu-
reau des Commissaires, Ottawa, jusqu'à midi, VEN-
DREDI, le 31 Janvier, 1873.

A. WALSH,
ED. B. CHANDLER,
C. J. BRYDGES,
A. W. McLELAN,
Commissaires.

Bureau des Commissaires }
Ottawa, 4 Dec. 1872. } 3-56d

Imprimé et publié par **G. E. DESMARAIS,** 1, Coin de
la Place d'Armes, et 319 Rue St. Antoine, Montréal,
Canada.